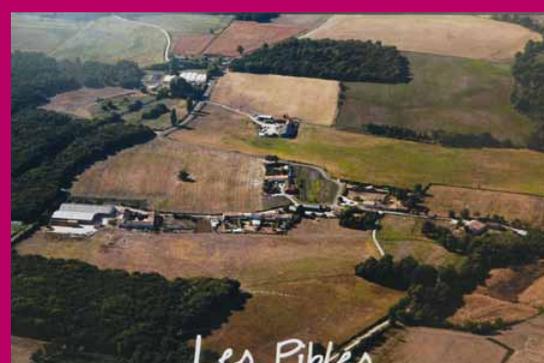
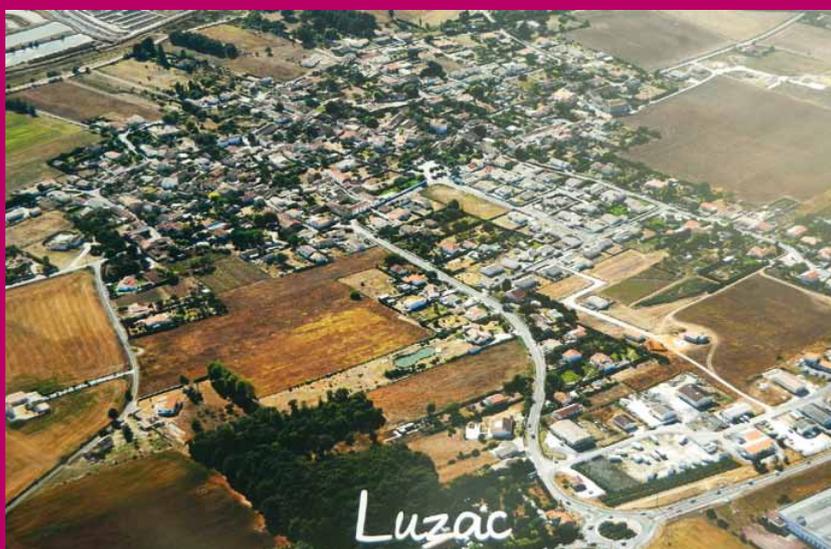
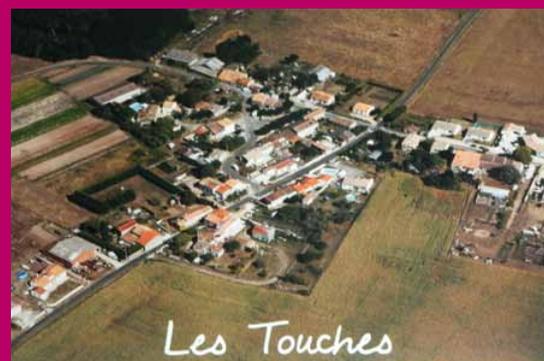
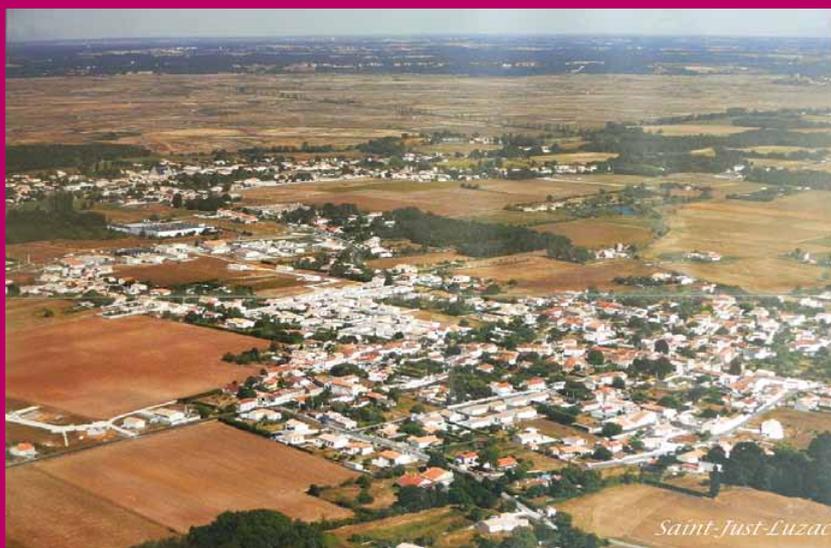


Saint-Just-Luzac et ses villages



Pension Canine et Féline de Pépiron

Le Fief de Pépiron (Mauzac)
17320 St Just Luzac
Tél. : 05.46.47.80.79
06.23.17.29.96
Email : nikosurko@orange.fr



Le Domaine
des Rintintins
Elevage de Berger Allemand
<http://domainedesrintintins.chiens-de-france.com>



Bois - alu - PVC
Portails sur mesures
Clôture - Véranda - Store
Placo - Isolation
Charpente



14 bis place Eugène Papin - 17320 St Just Luzac
05 46 76 70 19
cadeau.patrice@9business.fr

M.P.T.P.

ENTREPRISE INDÉPENDANTE
Marc PAQUOT

• TRAVAUX PUBLICS & MARITIMES

PARTICULIERS ET COLLECTIVITÉS

Terrassements généraux - Démolitions - Entretien des marais
Protections des berges et littoraux - Enrochements
Construction de digues/pontons - Fichage de pieux
Empierrement - Goudronnage - Gravillonnage

• LOCATION DE MATÉRIELS TP

PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS AVEC OU SANS CHAUFFEUR

Mini pelle de 800 kg à 10T - Pelle de 12T à 22T - Compacteur
Telescopique - Plaque vibrante - Scie à sol - Dumper - Tomberaux
Camion benne et plateau 315

• ACHAT - VENTE (CAMIONS - MATÉRIELS TP)

Avenue des Vignes - 17320 SAINT-JUST-LUZAC

05 46 08 33 89



Raid info

RD728 17320 ST JUST LUZAC 05 81 314 314



INFORMATIQUE ET TÉLÉPHONIE
VENTE ET RÉPARATION

E.Leclerc

HYPERMARCHÉ MARENNES

+ DE CHOIX + DE QUALITÉ ET TOUJOURS LES PRIX

E. LECLERC livre le fioul à domicile sur rendez-vous

La chaleur, le confort à prix E. LECLERC, l'assurance du meilleur prix.

Rue de la République Tél. **05.46.85.11.44**

HORAIRE D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi de 9h à 19h30
Le vendredi de 9h à 20h. Le samedi de 9h à 19h30



EURL GARAGE DU ROND POINT

Vente et Réparation
Mécanique toutes Marques
VL - VU - 4x4

Ouvert
du Lundi au Samedi
Midi

13 Avenue des Vignes
Z.A. Les Quatre Moulins
17320 SAINT JUST LUZAC **Tél : 05.46.85.90.98**



BRICOLER
AMENAGER
DECORER
JARDINER

ZAC du Riveau **BOURCEFRANC**

Du lundi au samedi 9h à 12h et 14h00 à 19h

05 46 36 27 67



Spécialiste parquet

Expo vente

Pose - ponçage - vitrification
Menuiserie - Charpente

4 avenue des Vignes - ZA des 4 Moulins
17320 St Just Luzac - 06 30 65 98 57

Carte
de Pêche



Toilettage
canin

ALIMENTATION ET ACCESSOIRES
POUR ANIMAUX

7 place Eugène Papin
17320 St Just Luzac

TÉL. 06 74 15 12 26 Davy Croquettes Saint Just



Chères concitoyennes, chers concitoyens.

Encore une année de passée et comme prévu dans notre programme, les travaux sur la commune se poursuivent.

Nous avons terminé le centre bourg de Saint-Just et l'inauguration a eu lieu le 1^{er} août 2017. Nous avons mis en œuvre la salle multifonctionnelle, ceci a pu être effectif grâce aux subventions importantes attribuées.

C'est en effet une réalité, aucuns travaux ne peuvent s'effectuer sans l'obtention de subventions : ce qui représente un travail qu'il faut mener avec endurance, perspicacité, habilité et connaissance lors de la constitution des dossiers.

Cette salle multifonctionnelle à laquelle il faudra donner un nom sera livrée en septembre 2018 si aucun retard n'est pris.

Sans se contenter de ces 2 gros chantiers, nous continuons à travailler sur l'amélioration des voiries. Une réflexion est engagée sur une partie de la traverse bourg de Luzac ainsi que celle du village des Touches, pour assurer la sécurité de tous et en particulier le cheminement qu'empruntent nos enfants quand ils vont prendre le car.

Ces travaux coûtent cher pour une commune comme la nôtre mais sont nécessaires cependant pour le bien-être de tous.

Voilà en quelques mots le bilan de mi-mandat évoqué et vous trouverez dans ce bulletin des informations complémentaires concernant notre vie sur la commune, les efforts faits pour l'amélioration de celle-ci pour que tous, vous vous y sentiez bien, en appréciant la qualité de vie que nous y avons.

Bien sûr, il y aura toujours quelque chose à faire pour satisfaire les uns ou les autres mais sachez que nous sommes conscients des problèmes, que chaque commune rencontre d'ailleurs, et nous essayons d'y réfléchir pour y remédier dans la limite de nos possibilités financières.

Nous travaillons, en nous appuyant sur la bonne volonté de chacun et avec un esprit positif, pour le développement de notre commune.

Aussi je vous souhaite, au nom du Conseil Municipal, une bonne lecture et une excellente année 2018.

*Ghislaine LE ROCHELEUIL-BÉGU
Maire de Saint-Just-Luzac*



Ce bulletin a été rédigé en collaboration avec :

Chantal Hébing, Jacqueline Poget, Marie-Claude Girard, Cécilia Tireton, Ghislaine Le Rocheleuil-Bégu, Claude Jouselin, Jean Pierre Manceau, Ludovic Labbé.

Le comité de rédaction remercie toutes les personnes qui ont participé à ce numéro.

Photos de la couverture :

Reproduction de la fresque, « *Saint-Just vu du ciel* » par Claude Jouselin

Photos ci-contre de Jean-marie Bégu

Mise en page et impression : Marennes Impression 05 46 76 75 16

Dans ce numéro...

► Rétrospective 2017

pages 4 à 12

► Vie municipale

pages 13 à 20

► Infos communales

pages 21 à 30

► Zoom : la cantine scolaire

pages 31 à 33

► La photo de classe

page 33

► Associations

Liste des associations

pages 34 et 35

Infos associations

pages 36 à 45

► Vie scolaire

pages 46 et 47

► Infos utiles

Urgences

page 48

Infos pratiques, déchets et déchetteries

page 48

Services

pages 49

Calendrier des manifestations

page 50

Nos commerces et artisans

pages 51 et 52

Nouveaux commerces

page 53

Nos ostréiculteurs et nos agriculteurs

pages 54



Rétrospective

Les moments forts de la commune en 2017



JANVIER

Vœux du Maire



Commune toujours sous protection !

Galette des rois au club des anciens



Le plaisir du Maire de passer un moment avec les aînés du club en leur offrant la galette par tradition

Repas AG « Les Joyeux Boulistes »



Toujours aussi nombreux et fidèles à ce sport.

AG des anciens



Club très dynamique

FÉVRIER

Repas des aînés



Ambiance conviviale et bon enfant.

12.02.2017



Repas des aînés



Repas des aînés



Repas des aînés



Repas des aînés



Repas des aînés



Repas des aînés



Sans oublier notre doyenette et notre doyen.

Repas des aînés



Repas des aînés

Concours de Palet Vendéen



25.02.2017



Une finale au millimètre près !

25.02.2017

MARS

Exposition Atelier des peintres avec la fraternelle



Des couleurs et des notes de musique : le plaisir des sens et de l'art.



AVRIL

Inauguration traverse bourg



Enfin... travaux terminés ! Et ce n'était pas un gag du 1^{er} avril



Foire aux géraniums



Imprimez bien dans votre esprit cette photo car c'était la dernière Foire aux Géraniums.

Cérémonie au Pont de la Bergère



Tempête au pied de la stèle, discours dans la salle des fêtes, et pour la première fois sans Jacques Jamain qui nous a quittés en janvier.



Cérémonie au Pont de la Bergère

MAI

Cérémonie du 8 mai



Merci aux plus jeunes de se souvenir.



Cérémonie du 8 mai

JUIN

Clôture saison taekwondo



Réussite complète pour la première année de taekwondo.
Des enfants heureux et des parents ébahis.



Taekwondo



Taekwondo

Concours de palet vendéen



Convivialité d'un jour en plein air.



Palet vendéen



Fête des écoles avec kermesse « Les Petites Canailles »



Que du bonheur ce jour-là dans notre chère école.



Fête des écoles



Fête des écoles



Fête des écoles

JUILLET

Festivités du 13 juillet

Repas
+ Concert de la Fraternelle
+ Feu d'Artifice
+ Bal populaire *Étoile Sportive*
Stade de foot de St-Just-Luzac

Repas copieux, plaisir des yeux et bal populaire au grand air

Course de vélos de nuit



Une première sur Luzac et sa Zone Artisanale (organisée par le Vélo Club du Canton de Marennes et BV Cycles).

Eclade de moules



La tradition perdue avec de plus en plus de succès.

AOÛT

Entrecôte



On peut remercier les membres du Comité des Fêtes pour leur 2^{ème} animation de l'été à Luzac.

SEPTEMBRE

Concours de palet



Le sourire des joueurs après un après midi très convivial.



Concours de palet

Forum des associations



Un rendez-vous à ne pas manquer...



... pour mieux connaître nos associations pour tous...

Forum



... et en particulier pour nos nouveaux arrivants sur la commune.

OCTOBRE

Cérémonie au Pont de la Bergère



Un hommage particulier à Jacques Jamain.

Inauguration plaque commémorative
Chemin Jacques Jamain.



Il a, pendant de nombreuses années, fait revivre le souvenir de ceux qui dans nos marais ont résisté à l'occupant allemand lors de la 2^{ème} guerre mondiale.

Concours de belote « Rythme et ambiance »



Bénévolat, ambiance et succès. Ce concours sert à payer une partie du salaire de l'animatrice de l'association.



Halloween



Tradition américaine qui prend racine sur notre territoire, même sur notre commune.



Halloween



Halloween

NOVEMBRE

Cérémonie. 11 novembre



Ce devoir de mémoire est toujours suivi par tous. Merci aux enfants de notre école.



Cérémonie du 11 novembre



Cérémonie du 11 novembre

Concours de belote



Les anciens se mobilisent avec grand succès car les lots sont intéressants (concours organisé par le Club des Anciens.)

Concert Sainte Cécile



Belle orchestration dans notre église en fête.



Concert



Concert

DÉCEMBRE

Noël des enfants du taekwondo



Après un an de travail, récompenses et médailles bien méritées.



Marché de Noël. Atelier des Peintres



Ce fut une réussite totale pour une première. Qualité des articles et prix abordables. Venez nombreux l'an prochain.

Mambo. Église de Saint-Just



Chaleur et Résonance du chœur dans notre église.
Une heure de plaisir.

Vœux aux employés municipaux



Pendant ce petit moment festif avec les élus,
discours de Marie-Claude Girard, chef du personnel.



Vœux

Le Père Noël à l'école



De grands yeux écarquillés et fascinés par le Père Noël.



Des chansons préparées et chantées avec enthousiasme...

Noël à l'école



... ainsi que des dessins pour le Père Noël.

Noël à l'école

Repas de Noël à la cantine



Que du bonheur pour tous, enfants et personnel de cuisine
qui cette année encore a eu l'aide de bénévoles pour servir nos chers enfants.



Christophe, notre cuisinier, n'oublie jamais la
traditionnelle bûche, au goûter des Anciens.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le maire

> Ghislaine
Le Rocheleuil-Bégu



Les Adjoints

> Jean Pierre MANCEAU
*Affaires Financières – Urbanisme
Agriculture et Ostréiculture*



> Jacqueline POGET
Affaires Sociales



> Chantal HEBING
Affaires Scolaires et Périscolaires



Les Conseillers Municipaux



> Claude JOUSSELIN
Délégation communication

Jacqueline FOURCAULT
Jean-Bernard SALLE
Serge LACEPPE
Willy DRILLAUD
Jean-Michel BOUZON
Olivier CHERE
Anne-Lise BOUQUET

Catherine LACOMBE
Yann HERCOURT
Sandrine PAJOT-PONTAC
Christian GUIGNET
Jacques LEVY
Clarice CHEVALIER
Danilo CORNUAULT

LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2017

Décisions budgétaires

- > **13/03/2017** Indemnités du percepteur
- > **27/03/2017** Budget communal et Caisse des écoles :
 - Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2016
 - Affectation de résultat 2016
- > **27/03/2017** Indemnités élus :
modification des modalités de règlement
- > **10/04/2017** Budget communal et Caisse des écoles :
 - Approbation du Budget primitif 2017
 - Vote des taux de fiscalité directe locale 2017
- > **12/07/2017** Vote des Emprunts pour
 - Acquisition de matériel de voirie (43 000 €)
 - Financement de la salle multifonctionnelle (522 650 € + prêt relais 648 000 € remboursés par subventions et FCTVA)
 - Solde des travaux de la traverse Bourg (190 000 €)
- > **12/07/2017** Subvention course cycliste
- > **12/07/2017** Subvention aux communes sinistrées de Haute-Loire
- > **10/10/2017** Amortissements des frais d'études

Personnel communal

- > **19/01/2017** Convention formation armement
- > **19/01/2017** Modification du tableau des emplois suite au reclassement statutaire
- > **12/07/2017** Création poste ATSEM Principal 1^o classe suite avancement de grade
- > **12/07/2017** Création poste Rédacteur Principal 2^o classe suite avancement de grade
- > **12/07/2017** Recrutement d'un contractuel à temps non complet à la place d'un contrat aidé
- > **22/08/2017** Mise en place du télétravail pour la secrétaire générale
- > **28/11/2017** Recrutement et rémunération de 4 agents recenseurs pour le recensement de la population 2018

Décisions patrimoniales

- > **27/03/2017** Acquisition des terrains aux Sausades : acte administratif
- > **12/07/2017** Cession parcelle J 486 : finalisation acte de vente et déclassement parcelle

Marchés publics

- > **13/03/2017** Salle multifonctionnelle : validation des entreprises pour lots travaux
- > **10/10/2017** Salle multifonctionnelle : avenant au contrat Contrôle Technique de Construction
- > **17/10/2017** Salle multifonctionnelle : Lot 7 - tranche 1 - avenant N°1
- > **31/10/2017** Salle multifonctionnelle : Lot 1 - Tranches 1 et 2 - Avenant N°1
- > **28/11/2017** Remplacement des abris de bus : Attribution du marché



Fonctionnement communal

- > **12/07/2017** Restauration scolaire et garderie : tarifs 2017-2018
- > **12/07/2017** GRDF : renouvellement des contrats concessions gaz
- > **22/08/2017** Transport scolaire :
 - Prolongation de la convention avec le Département
 - Prise en charge financière du transport scolaire pour les familles
- > **10/10/2017** Règlement cantine scolaire
- > **10/10/2017** Suite des retraits de délégation d'adjoints
- > **10/10/2017** Aménagement du Chemin de l'église : convention pour maîtrise d'œuvre avec le Syndicat de Voirie
- > **17/10/2017** Détermination du nombre d'adjoints
- > **31/10/2017** Convention pour élaboration d'un Plan d'entretien communal
- > **31/10/2017** Acquisition d'une épareuse
- > **31/10/2017** Actualisation de la longueur de voirie
- > **28/11/2017** Détermination des tarifs des pacages communaux
- > **13/12/2017** Attribution des baux ruraux

Délibérations communautaires Communauté de communes du Bassin de Marennes

- > **13/03/2017** Opposition au transfert de la compétence PLU
- > **12/07/2017** Modification statutaire pour la compétence GEMAPI
- > **12/07/2017** Reversement de la part communale de la Taxe d'Aménagement dans les zones d'activités économiques communautaires
- > **12/07/2017** Reversement de la part communale de la Taxe Foncière sur le Bâti dans les zones d'activités économiques communautaires
- > **31/10/2017** Approbation du rapport d'activités 2016 et du rapport de la Régie des déchets
- > **28/11/2017** Modifications statutaires
- > **28/11/2017** Recrutement d'un Conseiller en Energie partagé avec la CDC de l'Île d'Oléron

Délibérations diverses

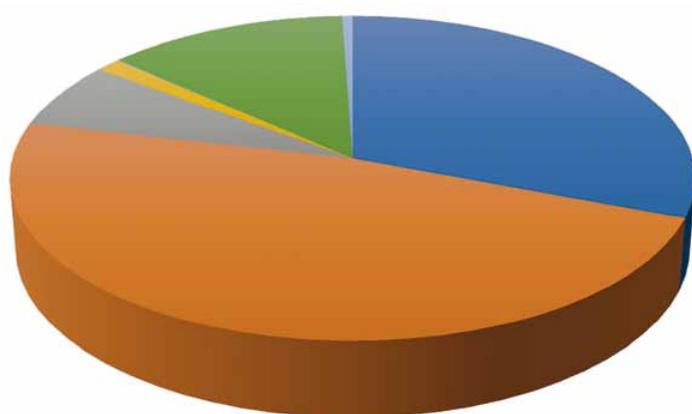
- > **13/03/2017** Protection incendie : demande de subvention DETR
- > **13/03/2017** SDEER : convention de remboursement
- > **12/07/2017** Département de la Charente-Maritime: convention aménagement RD 241 rue du Temple
- > **22/08/2017** Appellation d'un chemin « Jacques Jamain »
- > **22/08/2017** Projet d'extension de la carrière de Saint-Sornin
- > **22/08/2017** SDEER : convention de remboursement
- > **10/10/2017** Syndicat des Eaux : approbation du rapport 2016
- > **31/10/2017** Ouverture de certains commerces les 24 et 31 décembre





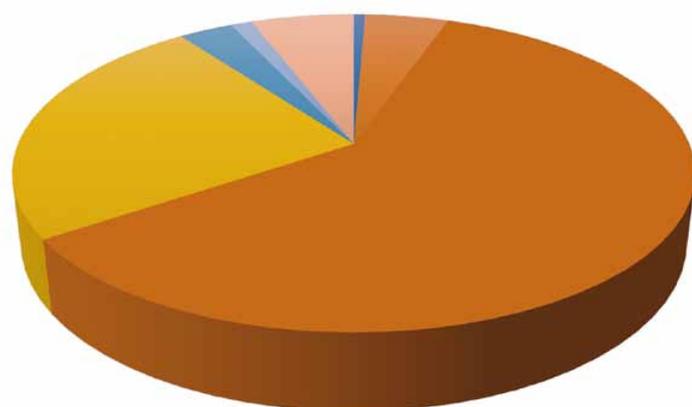
Section de Fonctionnement

Chapitre	Désignation	Montant	Pourcentage
011	Charges à caractère général	378 900,00	30,8%
012	Charges de personnel et frais assimilés	587 764,00	47,8%
65	Autres charges de gestion courante (subventions, indemnités élus, SDIS, ...)	81 506,31	6,6%
66	Charges financières (intérêts d'emprunts)	16 600,00	1,4%
67	Charges exceptionnelles	1 100,00	0,1%
023	Virement à la section d'investissement	157 236,16	12,8%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 806,24	0,6%
	TOTAL DÉPENSES	1 229 912,71	



- 011 Charges à caractère général
- 012 Charges de personnel et frais assimilés
- 65 Autres charges de gestion courante (subventions, indemnités élus, SDIS, ...)
- 66 Charges financières (intérêts d'emprunts)
- 67 Charges exceptionnelles
- 023 Virement à la section d'investissement
- 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections

Chapitre	Désignation	Montant	Pourcentage
013	Atténuations de charges de personnel	8 000,00	0,7%
70	Produits des services, domaine et ventes diverses (cantine, garderie, concessions cimetière, ...)	58 000,00	4,7%
73	Impôts et taxes	740 329,00	60,2%
74	Dotations, subventions et participations	299 451,00	24,4%
75	Autres produits de gestion courante (loyers, locations salle, etc..)	37 500,00	3,1%
76	Produits financiers	50,00	0,0%
77	Produits exceptionnels (remboursements sinistres, etc...)	15 000,00	1,2%
002	Excédent de fonctionnement reporté	71 582,71	5,8%
	TOTAL RECETTES	1 229 912,71	



- 013 Atténuations de charges de personnel
- 70 Produits des services, domaine et ventes diverses
- 73 Impôts et taxes
- 74 Dotations, subventions et participations
- 75 Autres produits de gestion courante
- 76 Produits financiers
- 77 Produits exceptionnels
- 002 Excédent de fonctionnement reporté



Évolution des dépenses de fonctionnement par chapitre

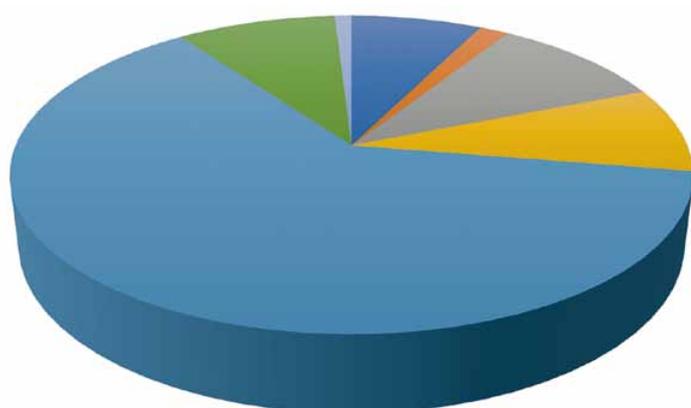
Chapitre	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
011 Charges à caractère général	277 600,07	274 534,64	312 616,78	299 178,22	305 921,20	331 471,82	379 819,02	344 561,49	332 381,03
012 - Charges de personnel	452 877,92	465 405,31	502 214,81	525 689,72	530 172,66	525 070,81	535 461,32	541 225,56	574 287,52
65 - Autres charges de gestion courante	68 925,04	72 494,46	75 017,31	71 290,22	71 428,21	78 739,61	76 900,96	78 354,10	77 320,95
66 - Charges financières	43 997,71	40 580,53	39 690,74	34 147,24	28 096,32	22 500,66	17 729,42	13 192,20	9 320,55
67 - Charges exceptionnelles	470,70	430,55	351,68	0,00	4 778,40	52,76	1 138,79	1 927,19	211,00
042 - Opérations d'ordre	24 878,62	2 266,52	113 255,87	6 619,14	7 368,73	9 435,75	27 454,54	6 929,69	24 844,10
Total	868 750,06	855 712,01	1 043 147,19	936 924,54	947 765,52	967 271,41	1 038 504,05	986 190,23	1 018 365,15

Détails des opérations d'investissement

Opération	Désignation	Dépenses prévues	Recettes attendues	Solde
194	Equipement terrain football	11 093,00	0,00	-11 093,00
195	Equipement cimetière	6 000,00	0,00	-6 000,00
253	Voirie / Aménagement places Papin, Dulin...	255 959,50	254 142,00	-1 817,50
266	Equipement cantine scolaire	10 604,00	0,00	-10 604,00
267	Equipement logements communaux	27 624,00	0,00	-27 624,00
268	Hôtel de ville	18 825,00	0,00	-18 825,00
269	Voirie - réseaux	35 026,00	24 262,00	-10 764,00
270	Equipement scolaire et culturel	19 018,00	5 169,00	-13 849,00
272	Transformation Anciens Abattoirs	926 059,56	1 148 409,66	222 350,10
273	Accessibilité des Bâtiments	109 838,00	0,00	-109 838,00
274	Eclairage public	40 000,00	0,00	-40 000,00
275	Equipement voirie	52 241,00	50 000,00	-2 241,00
276	Aménagements publics	25 310,00	0,00	-25 310,00
277	Bâtiments communaux	24 439,00	0,00	-24 439,00
	Total opérations	1 562 037,06	1 481 982,66	-80 054,40
	Op.financ. (pour mémoire)	324 683,59	457 462,99	132 779,40
	Total avec op. financières	1 886 720,65	1 939 445,65	52 725,00

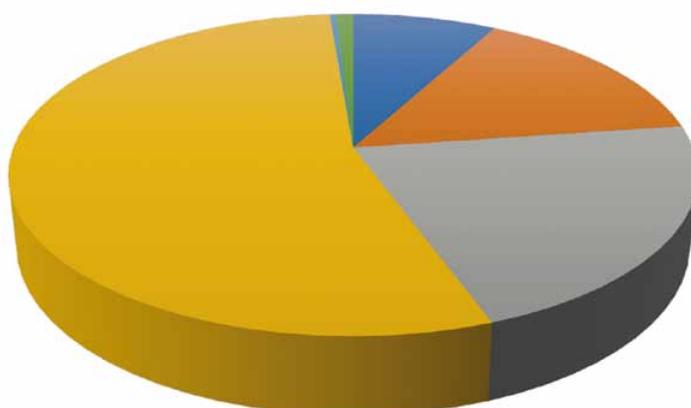
Section d'investissement

Chapitre	Désignation	Montant	Pourcentage
16	Emprunts et dettes assimilés (remboursement capital)	146 500,00	7,4%
20	Immobilisations incorporelles (documents d'urbanisme, frais d'études...)	32 865,00	1,7%
204	Subventions d'équipement versées (participations travaux au Conseil départemental,...)	195 127,50	9,9%
21	Immobilisations corporelles (mobiliers, travaux terminés, acquisitions terrains, ...)	171 539,00	8,7%
23	Immobilisations en cours (travaux, constructions en cours,...)	1 235 870,56	62,5%
001	Déficit d'investissement reporté	178 183,59	9,0%
041	Opérations patrimoniales	18 734,05	1,0%
	TOTAL DÉPENSES	1 978 819,70	



- 16 Emprunts et dettes assimilés
- 20 Immobilisations incorporelles
- 204 Subventions d'équipement versées
- 21 Immobilisations corporelles
- 23 Immobilisations en cours
- 001 Déficit d'investissement reporté
- 041 Opérations patrimoniales

Chapitre	Désignation	Montant	Pourcentage
021	Virement de la section de fonctionnement	157 236,16	7,4%
10	Dotations, fonds divers et réserves (affectation de résultat, FCTVA, taxes d'aménagement, ...)	293 420,59	1,7%
13	Subventions d'investissement reçues	428 480,66	9,9%
16	Emprunts et dettes assimilés	1 074 142,00	8,7%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 806,24	62,5%
041	Opérations patrimoniales	18 734,05	9,0%
	TOTAL RECETTES	1 978 819,70	



- 021 Virement de la section de fonctionnement
- 10 Dotations, fonds divers et réserves
- 13 Subventions d'investissement reçues
- 16 Emprunts et dettes assimilés
- 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 041 Opérations patrimoniales

Évolution du remboursement de la dette de 2015 à 2032

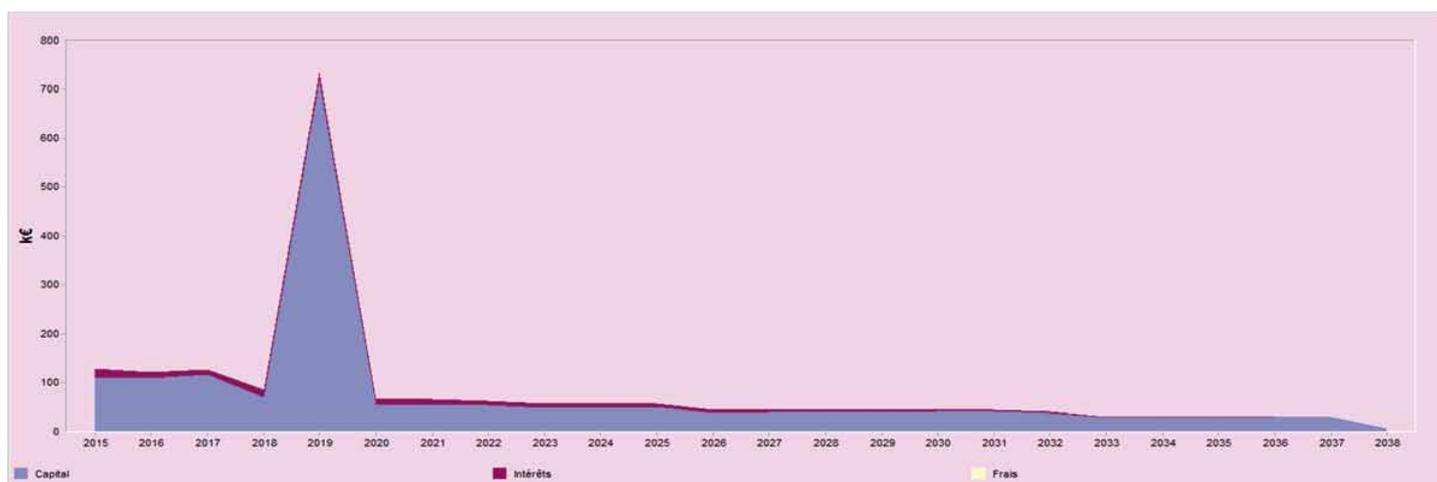
Année	Évolution des remboursements par année			
	Capital	Intérêts	Frais	Total versement
2015	111 836,32	17 729,42	0,00	129 565,74
2016	110 010,70	13 192,16	0,00	123 202,86
2017	117 923,62	9 320,55	0,00	127 244,17
2018	69 409,88	17 402,35	0,00	86 812,23
2019	716 786,44	17 574,03	0,00	734 360,47
2020	54 151,31	12 131,82	0,00	66 283,13
2021	55 054,45	11 229,39	0,00	66 283,84
2022	53 560,10	10 308,54	0,00	63 868,64
2023	47 947,43	9 393,84	0,00	57 341,27
2024	48 866,28	8 474,99	0,00	57 341,27
2025	49 804,80	7 536,51	0,00	57 341,31
2026	38 152,84	6 577,96	0,00	44 730,80
2027	38 747,29	5 983,51	0,00	44 730,80
2028	39 351,12	5 379,68	0,00	44 730,80
2029	39 964,34	4 766,46	0,00	44 730,80
2030	40 587,21	4 143,59	0,00	44 730,80
2031	41 219,81	3 510,99	0,00	44 730,80
2032	38 348,86	2 868,45	0,00	41 217,31
2033	28 337,50	2 338,38	0,00	30 675,88
2034	28 802,23	1 873,65	0,00	30 675,88
2035	29 274,58	1 401,30	0,00	30 675,88
2036	29 754,69	921,19	0,00	30 675,88
2037	30 242,67	433,21	0,00	30 675,88
2038	7 637,59	31,12	0,00	7 668,71

A noter :

Un prêt relais de 648 000 € a été souscrit pour financer la salle multifonctionnelle dans l'attente du versement des subventions accordées pour ce projet (498 409 €), et du versement du Fonds de compensation de la TVA (estimé à 188 000 € versés deux ans après le règlement des factures d'investissement).

Aussi, en 2019, le montant de la dette réelle ne sera que de 47 671 €, la différence étant directement remboursée au fil des versements des subventions et du FCTVA.

Ainsi, le financement de la salle multifonctionnelle est couvert par un emprunt de 522 650 €, le prêt relais n'étant qu'une avance de trésorerie dans l'attente des recettes attendues.

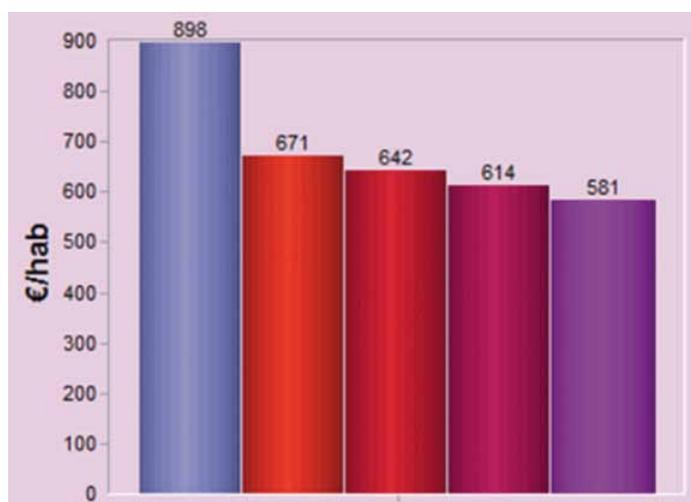


■ Répartition de la masse salariale 2017 (dépendances réelles 2017)

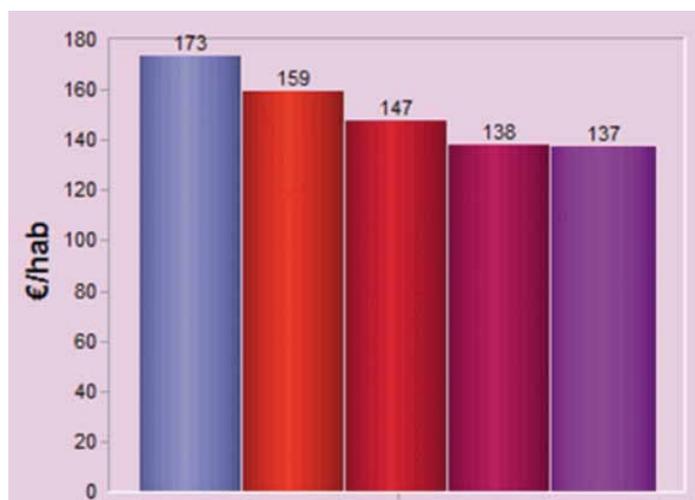
Catégories	Effectif		Masse salariale	
	Effectif	%	Montant	%
Contrat d'accompagnement à l'emploi	2	6,67%	19 884,06	3,71%
Elus	6	20,00%	43 282,15	8,09%
Non Titulaire Autres IRCANTEC	4	13,33%	9 120,38	1,70%
Titulaire ou stagiaire indiciaire CNRACL	14	46,67%	382 621,50	71,48%
Titulaire ou stagiaire Indiciaire IRCANTEC	4	13,33%	80 396,43	15,02%
TOTAL	30	100,00%	535 304,52	100,00%

■ Participation de la population aux recettes de fonctionnement – 2017

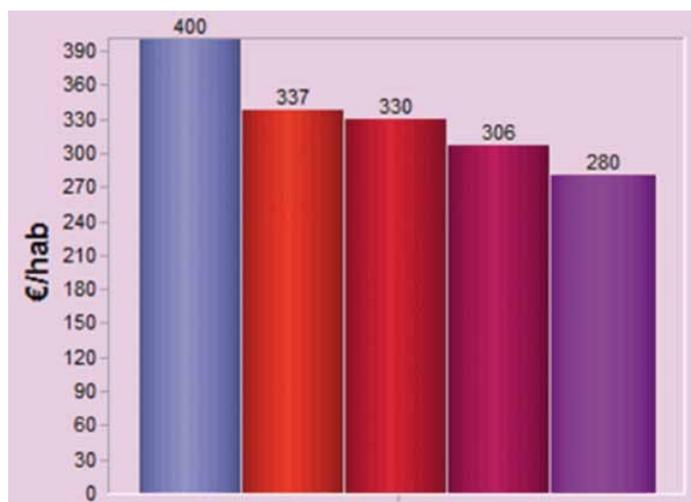
Recettes courantes
par habitant



Dotation globale
de fonctionnement
par habitant



Impôts et taxes
par habitant



Légende	
France 2015	(Barre bleue)
Réalisé 2014	(Barre orange)
Réalisé 2015	(Barre rouge)
Réalisé 2016	(Barre magenta)
Réalisé 2017	(Barre violette)

ETAT CIVIL



NAISSANCES

BERTEAU	Illan , Xavier, David	25 décembre 2017	ROCHEFORT	Charente-Maritime
BOBIN	Andy	26 mars 2017	ROCHEFORT	Charente-Maritime
BOUTHIER	June, Emma	11 septembre 2017	SAINTES	Charente-Maritime
CAZI	Daëlon, Clayton, Sinaï, Anthony	26 mai 2017	ROCHEFORT	Charente-Maritime
CLERT LECOMTE	Chana	10 septembre 2017	SAINTES	Charente-Maritime
CONTINI	Kalvin	27 octobre 2017	ROCHEFORT	Charente-Maritime
DUPUIS	Enzo, Albin	14 août 2017	ROCHEFORT	Charente-Maritime
FRUNEAU	Timéo	8 mars 2017	ROCHEFORT	Charente-Maritime
LEBON	Mathys, Florian	5 novembre 2017	ROCHEFORT	Charente-Maritime
MOIZANT	Aude, Annie	14 août 2017	ROCHEFORT	Charente-Maritime
MORETA GUALSAQUI	Tamya	9 mai 2017	ROCHEFORT	Charente-Maritime
PALVADEAU	Clélia, Romane	16 septembre 2017	ROCHEFORT	Charente-Maritime
PELLERAY CHAUVIERE	Lola, Christine	8 août 2017	ROCHEFORT	Charente-Maritime
RENARD	Abella, Mamour	16 mai 2017	ROCHEFORT	Charente-Maritime
ROBIN	Morgane, Jade, Chloé	28 février 2017	ROCHEFORT	Charente-Maritime
ROZIER	Miley, Kiara, Saonna	28 décembre 2017	ROCHEFORT	Charente-Maritime
TRICOT	Anna, Léna	3 août 2017	ROCHEFORT	Charente-Maritime
VIGO	Elya, Maria	25 décembre 2017	ROCHEFORT	Charente-Maritime
VOLOKOVE	Alice, Pauline, Stella	11 juillet 2017	ROCHEFORT	Charente-Maritime

MARIAGES



COMTE Alain, Maurice, Fernand et FLORANTIN Élodie	06/05/2017
SESSON Jean-Pierre et GODET Sylvie, Christiane, Yvonne	08/07/2017
RISTOR Ludovic, Hubert et LAVIDALIE Aurélie, Keline	02/09/2017
TARDY Olivier, Edgard et LE DOUSSAL Cindy, Renée, Jacqueline	16/09/2017
LAURENT Landry, Yves et BELLIL Sounda	16/09/2017
BOUYER Wilfried, Michel, Walter et DUPUY Delphine	23/09/2017

DÉCÈS

COMBEAU Jacques, Hubert	SAINT-PIERRE-D'OLERON (Charente-Maritime)	28 janvier 201
CYPRICK Stéphane	MARENNES (Charente-Maritime)	16 mai 2017
GEORGET Guy, Emmanuel	SAINT-JUST-LUZAC (Charente-Maritime)	25 juillet 2017
GODILLOT Thierry, Claude	SAINT-JUST-LUZAC (Charente-Maritime)	16 octobre 2017
GRESSY Patrice, Didier	SAINT-JUST-LUZAC (Charente-Maritime)	7 décembre 2017
GUIBERTEAU née DEFAY Marie-Josèphe, Alphonsine	LA ROCHELLE (Charente-Maritime)	29 octobre 2017
HANOTEL Daniel, Paul, Joseph	SAINT-JUST-LUZAC (Charente-Maritime)	29 octobre 2017
HERCOURT née GUÉRIN Violette, Marie	ROCHEFORT (Charente-Maritime)	15 janvier 2017
LAVACHERIE Guy	SAINT-JUST-LUZAC (Charente-Maritime)	16 janvier 2017
MILAN René, Marcel	SAINT-JUST-LUZAC (Charente-Maritime)	2 juin 2017
MOIROUX Lucien	SAINT-JUST-LUZAC (Charente-Maritime)	5 janvier 2017
NEAUD née JULLIOT Louise, Marie, Madeleine	ROCHEFORT (Charente-Maritime)	26 février 2017
SAISON Valérie, Marie, Thérèse	SAINT-JUST-LUZAC (Charente-Maritime)	16 octobre 2017
SILVESTRE Miréla, Muriel	ROCHEFORT (Charente-Maritime)	8 octobre 2017
TARDY Dominique	ROCHEFORT (Charente-Maritime)	1 décembre 2017



ZONE ARTISANALE

Il faut reconnaître, de l'avis de tous les artisans et commerçants de la ZA, que le fait d'ouvrir cette voie d'accès en venant de Marennes, a donné une bouffée d'air frais. La sécurité a bien été renforcée sur cette départementale D728 en y construisant une voie d'évitement, ce qui supprime le risque de se faire percuter pour celui qui veut tourner à gauche rue du Stade en venant du rond-point.

C'est aussi une grande satisfaction pour les clients de la zone que de pouvoir y pénétrer plus facilement. D'autre part les piétons sont plus sécurisés.

Un effort a été porté aussi sur la végétation. Il ne tient maintenant qu'à tous les occupants de la zone de la rendre agréable, chacun sur sa parcelle.



Entrée rue des Vignes



Voie d'évitement D728



Le virage en S sécurisé près du dépôt de verres



Un plan de végétation



Nos commerçants et artisan



Suite page suivante...

LES VOIES D'EVITEMENT SUR LA D728



Les Pibles



ZA sur D728



Les Touches

A la suite d'une demande que nous avons formulée auprès de la DID, en justifiant les accrochages et accidents relevés sur ce tronçon de départementale et un danger toujours potentiel pour ceux qui tournaient soit sur les Touches en venant de Saintes, soit sur les Pibles en venant de Marennes, il a été décidé de remédier à ce problème par la construction de voies d'évitement.

Si ces travaux ont été acceptés c'est qu'il a été constaté un manque de visibilité à cet endroit parce que la départementale est légèrement en pente. D'autre part la vitesse n'est malheureusement pas toujours respectée.

Une autre voie d'évitement, celle face à la rue du Stade, avait auparavant été faite en prévision de l'accès à la zone de ce côté.

TRAVAUX FUTURS



Tronçon 2

Luzac

Deux tronçons seront faits différemment :

- **Tronçon 1** : le cœur du village, de la rue Marcel Boyard à la rue du Stade, avec réfection, élargissement et sécurisation des trottoirs qui mènent à l'arrêt du bus (image ci-dessous).
- **Tronçon 2** : reprise du revêtement de la rue du stade vers le Temple (image ci-contre).



Tronçon 1

TRAVAUX FUTURS

Les Touches : Rue des Sauniers

Constatant que les voitures roulent encore trop vite sur la départementale D241 pour traverser le hameau des Touches, nous avons étudié la requalification de la route des Sauniers. Seront reconsidérés la chaussée, les trottoirs et l'arrêt bus, sécurisant ainsi le déplacement des enfants face aux excès de vitesse constatés.



SERVICES TECHNIQUES

En 2017 nous avons fait l'achat d'une nouvelle épareuse. Considérant que celle que nous avons, était conçue pour 600 heures environ à l'année de fauchage et que nos employés l'utilisaient pour 900 heures, il était nécessaire d'adapter ce matériel aux travaux de débroussaillage sur la commune. D'autre part l'ancien bras avait déjà 6 ans ! Coût 22.000€ après reprise de l'ancien bras.



SECURITE INCENDIE

Sécurité Défense Incendie Communale

Partant d'un constat d'un sous-équipement en matière de Défense contre l'Incendie sur l'ensemble du territoire, nous avons fait faire un état des lieux des moyens existants pour lutter contre l'incendie par le SDIS. Cette étude a permis de mettre en évidence une insuffisance en matière de sécurité incendie, notamment dans les hameaux et de formuler des préconisations pour y remédier. Les premiers travaux en matière de défense contre l'incendie sont prévus sur Artouan avec la pose d'une citerne de 60m³.



LES 5 ABRIS DE BUS

Il était nécessaire de changer les deux abris bus de St-Just suite aux travaux de la traverse bourg. De plus le contrat de fourniture et d'entretien des abris bus arrivait à échéance. Aussi un appel d'offres a été lancé le 3 novembre 2017 pour les 5 abris bus réglementaires. En Commission d'Appel d'Offres, 4 candidatures ont été analysées. Le Conseil Municipal a validé la proposition de la commission qui s'est portée sur Clear Channel qui devra entretenir ces aubettes, procéder aux réparations si nécessaire. La rémunération du prestataire retenu se fera grâce à la vente d'espaces publicitaires sur les caissons des abris bus, cette opération n'aura donc pas d'impact sur le budget de la commune. Voici le modèle choisi pour les 5 emplacements (photo ci-contre) qui sont : Place Papin, Place de Verdun, Rond-point des deux côtés de la D728, limite St-Just-Luzac/ Marennes devant le garage avant le pont du Lindron. Ils seront installés en février.



SALLE MULTIFONCTIONNELLE

C'est avec une grande joie que nous commençons à apprécier l'aspect architectural de cette salle.

Nous avons tenu compte du passé de ce bâtiment et voulu garder son aspect primitif dans l'élaboration des plans. A savoir, avec ces 4 grandes portes coulissantes donnant sur la Rue du 19 mars 1962, il s'agissait de garder en mémoire l'idée de l'entrepôt qui a abrité l'activité de monsieur Martin.

Les travaux actuels concernent la première tranche : réhabilitation des vieux bâtiments en 3 salles de 25, 38 et 65m², un hall d'entrée de 37m², un patio de 60m² et une salle de réchauffe de 52m².

La deuxième tranche consistera en la construction de la salle des fêtes de 336m². La superficie totale du bâtiment avec les sanitaires, vestiaires..., est de 1000m²

Nous avons commencé à faire quelques visites du chantier. Ce sont des moments fort agréables et instructifs car certains ont travaillé dans ce bâtiment quand ils étaient jeunes et d'autres ont des anecdotes à raconter sur l'activité créée par monsieur Martin.

Si vous souhaitez faire une visite de chantier, faites-le nous savoir en donnant vos coordonnées au secrétariat de la mairie. Les visites sont organisées certains vendredis après-midi.

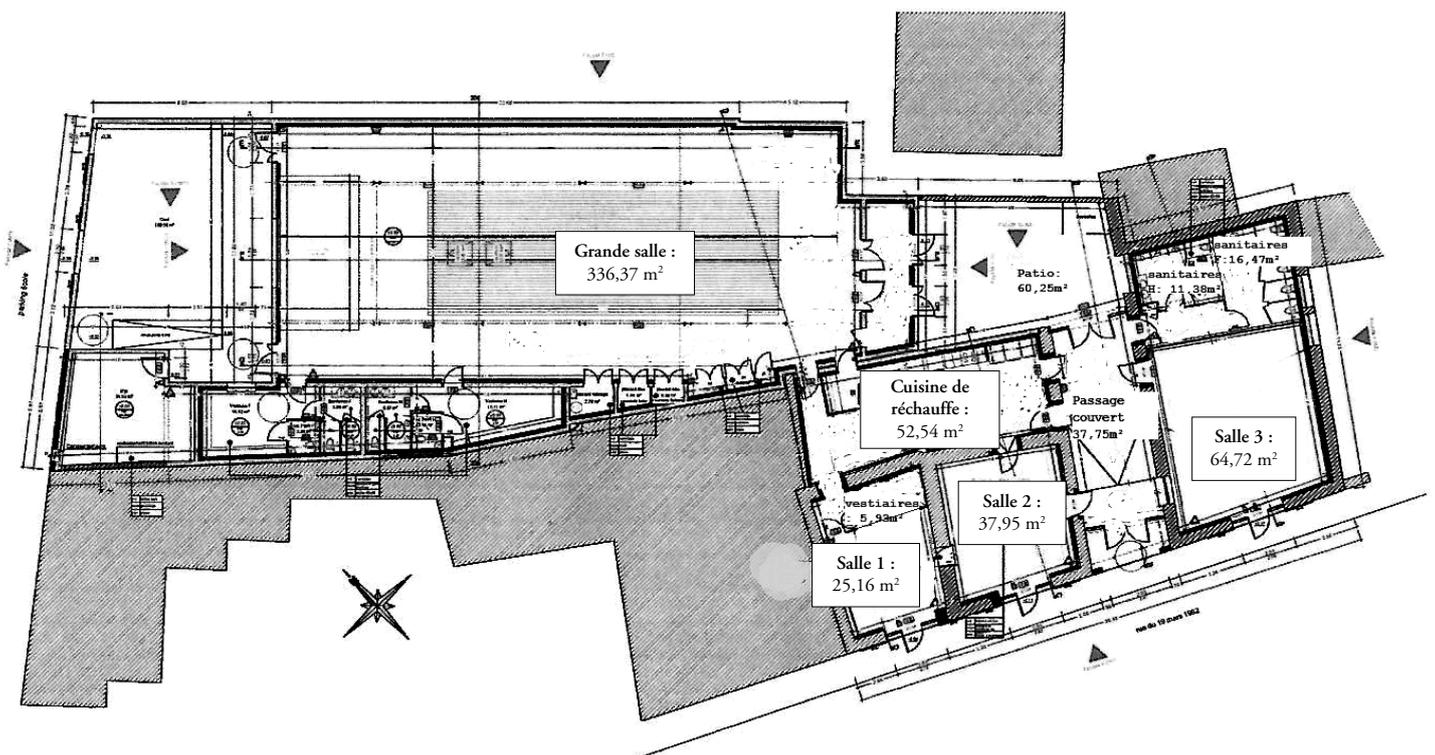


Quel sera son nom ?

Chacun peut apporter sa contribution en proposant des noms.

Il suffit de contacter Claude Jousselin (chargé de la communication) au n° 07 89 66 69 69 ou par mail : claud.jousselin.17@orange.fr.

Nous allons aussi lancer un petit concours au niveau des élèves en leur demandant de réfléchir sur la dénomination de la salle multifonctionnelle. En effet il est intéressant de savoir comment ces jeunes perçoivent cette salle multifonctionnelle qu'ils pourront utiliser quotidiennement dans le cadre de leurs activités scolaires. Si le nom retenu émane du groupe scolaire, une récompense sera offerte pour le travail accompli avec leurs enseignants.



DIAGNOSTIC « ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS »

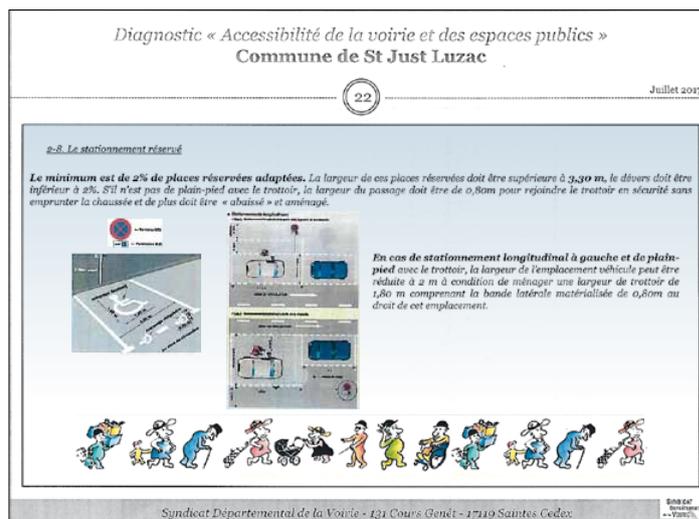
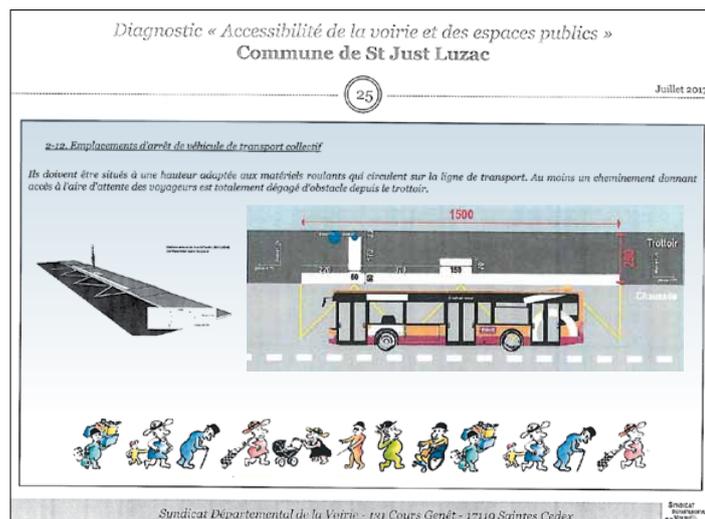
Suite à la loi n° 2005-102 du 11 février 2005, le plan de mise en accessibilité PAVE fixe les dispositions susceptibles de rendre accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite, l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement situées sur le territoire de la commune.

Exemples :

1. Emplacement d'arrêt de véhicule de transport collectif



2. Stationnement réservé



Méthode de l'étude :

1. Le périmètre d'analyse a été déterminé en commission sur le fondement de la fréquentation existante des voies de la commune et en tenant compte de l'existence d'équipement public ou autres Etablissements Recevant du Public (commerces, école, équipements sportifs et de loisirs, mairie...).
2. Un état des lieux a été établi par le Syndicat de voirie avec le relevé des points faibles qui empêchent un cheminement adapté aux handicapés.
3. Les interventions techniques sur le périmètre étudié seront donc à déterminer en fonction
 - de leur dangerosité
 - de leur faisabilité du point de vue technique et financier.

Conclusion : C'est ce travail qui sera entrepris en 2018 pour se mettre en conformité avec la loi.



CIMETIERE



Depuis octobre 2017, afin de mettre à jour le registre des concessions du cimetière, nous avons initié une procédure de reprise des concessions pour lesquelles nous n'avons aucun renseignement sur les concessionnaires. Sur ces concessions nous avons apposé un écriteau : « Cette concession réputée en état d'abandon fait l'objet d'une procédure de reprise. Prière de s'adresser à la mairie ». Cette procédure a une durée de 3 ans et sans manifestation du concessionnaire pendant ce laps de temps et conformément à la législation, la concession sera reprise.

ÉVALUATION ET PRÉVENTION DES RPS (RISQUES PSYCHO-SOCIAUX)

Nous avons contacté le CDG (Centre de Gestion) en avril 2017 pour échanger sur la mise en place d'une démarche RPS sur la commune.

Il faut savoir que l'objectif de cette démarche est la poursuite logique de la dynamique enclenchée par la mise en place du D.U (Document Unique), désormais réalisé en 2015/2016.

Définition des RPS :

Les risques psychosociaux sont définis comme « les risques pour la santé mentale, psychique ou sociale, engendrés par les conditions d'emploi et les facteurs organisationnels et relationnels susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental ».

En clair, ils recouvrent tout un ensemble de phénomènes bien trop souvent réduits à la notion unique de stress au travail.

Il y a aussi les conflits entre collègues ou avec les supérieurs hiérarchiques,

le harcèlement moral qui se traduit par un mal-être au travail ou une souffrance,

les violences au travail, physiques ou psychologiques (insultes, intimidation ...).

Ces risques ont de nombreuses **conséquences** néfastes qui justifiaient que l'on s'y intéresse :

-> Pour l'agent : ce sont des conséquences sur la santé (fatigue, douleur, trouble du sommeil, irritabilité ...) jusqu'à

l'apparition de pathologies (dépression, maladies cardio-vasculaires).

-> Pour la collectivité : c'est de l'absentéisme, ce sont des accidents du travail ou des maladies professionnelles.

Les facteurs de risques sont nombreux :

- Exigence et intensité de travail
- Manque d'autonomie
- Mauvaise qualité des relations de travail
- Insécurité de la situation de travail, etc...

Afin d'évaluer les facteurs de risques psychosociaux et construire un plan de prévention, la **méthodologie** est la suivante :

* un pré-diagnostic (entretiens, recueil d'indicateurs...)

* des entretiens individuels

* des groupes de travail thématiques.

Quel est le cadre juridique dans le droit du travail ?

Dans le domaine de la santé au travail, les articles L.4121-1 à L.4121-4 de la partie IV du code du travail fixent les principes d'action qui doivent guider la démarche de prévention de tout employeur, face à n'importe quel risque.

En clair : l'employeur « **doit prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs** ».

EAUX PLUVIALES

Schéma directeur des eaux pluviales (SDEP)

Il avait été décidé de faire un Schéma Directeur des Eaux Pluviales sur la commune et de l'annexer au P.L.U. (conseil municipal du 23 novembre 2015).

Ce document permet de prendre en compte les eaux pluviales au niveau de l'urbanisme pour l'aménagement du territoire.

L'élaboration d'un tel schéma passe par plusieurs phases, de l'état des lieux à un diagnostic du réseau, en prenant en compte l'analyse des contraintes environnementales réglementaires et techniques.

L'objectif est de proposer des aménagements dans les secteurs urbanisés et d'élaborer la gestion des eaux pluviales dans les secteurs à urbaniser.

Des actions pourront donc être réalisées en suivant un programme de travaux.

L'avantage du SDEP est qu'il nécessite un levé de terrain précis ce qui permet un relevé complet du réseau.

Ce travail est en cours, il est financé à 80% par des subventions du Conseil Départemental (30%) et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne (50%).

HORAIRES DES MESSES

Messes à Saint-Just-Luzac. Dates et horaires.

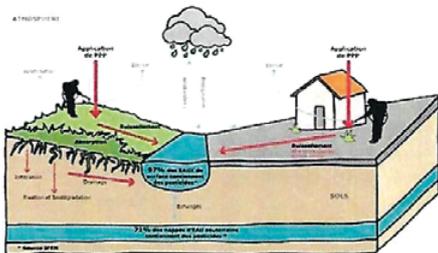
10 février 2018.....	18h00
10 mars 2018.....	18h00
14 avril 2018.....	18h30
12 mai 2018.....	18h30
9 juin 2018.....	18h30
14 juillet 2018.....	18h30
11 août 2018.....	18h30
13 octobre 2018.....	18h30
10 novembre 2018.....	18h00
8 décembre 2018.....	18h00



PLAN D'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

La FREDON est un syndicat qui travaille sur plusieurs volets : actions agricoles, missions de délégation et actions non agricoles. C'est ce dernier volet qui intéresse les communes pour les plans d'entretien communaux. Les communes qui font appel à la FREDON pour la gestion des espaces verts sont plutôt des petites communes rurales. Ce plan d'entretien résulte du contexte environnemental mais aussi du contexte réglementaire.

Seuls 12% des produits phytosanitaires atteignent leur cible. Le reste est disséminé dans l'environnement.



Contexte environnemental :

En effet la contamination de l'eau par les pesticides, constitue un fléau généralisé sur le territoire français. Les derniers bilans de contamination des eaux par les produits phytosanitaires indiquent que 93% des eaux superficielles et 67% des eaux souterraines sont polluées par les pesticides en France. Parmi les molécules les plus souvent détectées, on trouve le glyphosate et son dérivé l'AMPA, molécule utilisée en agriculture mais également par les collectivités.

L'impact des utilisations des pesticides par les collectivités n'est pas négligeable.

Des études ont été faites sur l'évaluation des pertes de produits par transfert :

> Sur une parcelle de terre agricole, la **perte par ruissellement** sera de l'ordre de 1% à partir de 1mm de pluie.

> Sur des surfaces imperméables comme des surfaces bitumées, la **perte**

par ruissellement est de 20 à 33% selon le produit utilisé, dès 1mm de pluie.

> Ce ruissellement se fait vers un cours d'eau, une nappe d'eau.

Contexte réglementaire :

1- L'arrêté ministériel du 12 septembre 2006, modifié le 4 mai 2017 **oblige** les communes à revoir les méthodes d'entretien.

2- L'arrêté national du 27 juin 2011 **interdit** l'usage de certains produits dans les zones fréquentées par du public vulnérable (cour d'école, maison de retraite...).

3- La loi de transition énergétique du 17 août 2015 **interdit** l'usage de pesticides à partir du 1^{er} janvier 2017 sur les espaces verts, les promenades (hors cimetière), les forêts et les voiries dont trottoirs.

Si la date du 1^{er} janvier 2017 est mentionnée pour les collectivités, les particuliers ne pourront plus utiliser ces pesticides à partir de janvier 2019.

A la place de ces pesticides, des produits bio-contrôle sont préconisés mais ils n'ont pas la même efficacité. Ils n'agissent que sur une partie de la mauvaise herbe si bien que le temps de travail n'est pas le même car il faudra y revenir plus souvent. Et pour certains de ces produits, comme le vinaigre blanc, son utilisation est reconnue pour les particuliers mais interdite pour les collectivités. A y perdre son latin !

Quelle est la situation sur notre commune aujourd'hui ?

Les agents communaux sont sensibilisés à la problématique environnementale et sur les actions possibles de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires car ils ont fait des formations et ont eu de l'information.

Mais pour aller plus loin dans la dé-



marche il s'avérerait nécessaire que la commune dispose d'un outil : le **Plan d'Entretien des Espaces Publics**.

C'est une solution pour poursuivre les efforts déjà entrepris. Ce plan permettra de faire un bilan de ce qui est réalisé sur la commune et des possibilités d'évolution pour atteindre ce que l'on appelle le « zéro pesticide » dans le futur. D'autre part l'autre intérêt de ce projet sera l'optimisation de la planification du travail des services techniques afin de pouvoir prioriser d'autres tâches. Comme vous le savez nous avons un territoire très diversifié : places publiques végétalisées, trottoirs herbeux ou goudronnés ou en béton désactivé, fossés longeant des rues ... ce qui nécessite un traitement différent d'un espace à l'autre pour satisfaire à maîtriser l'entretien.

Voici quelques pistes possibles :

- accepter plus de flore spontanée
- aménager de façon à anticiper l'entretien
- fleurir plutôt que désherber
- utiliser des plantes couvre-sol, le paillage sur certains espaces
- faire de la fauche tardive ou du pâturage plutôt que de la tonte systématique
- bien choisir le matériel
- mais surtout nous devons communiquer sur le plan de gestion que nous élaborons.

Car nous avons à faire appliquer une réglementation donc à nous adapter en modifiant notre façon de faire.

MODIFICATION DU STATIONNEMENT DEVANT LA MAIRIE

Depuis le 30 août 2017, le stationnement devant la mairie a été modifié. Désormais il est interdit de stationner autour de l'îlot central. Afin de faciliter le flux pendant les horaires d'ouverture de la mairie et de permettre une rotation du stationnement des véhicules, nous avons créé une zone bleue. Le stationnement est donc limité à 1h30 tous les jours de 8 heures à 13 heures sauf le dimanche et jours fériés et seulement sur les emplacements désignés à cet effet. Lors de l'utilisation de ces emplacements vous devrez apposer en évidence à proximité de votre pare-brise un disque de contrôle réglementaire (disponible en mairie) faisant apparaître l'heure d'arrivée.

▶ DÉCLARATION PRÉALABLE ET PERMIS DE CONSTRUIRE

Selon votre projet, vous devez déposer en mairie soit une déclaration préalable soit une demande de permis de construire.

Rappel concernant tous travaux à réaliser :

L'habitation principale :

Pour des travaux portant modification de destination ou d'aspect, la déclaration préalable de travaux est obligatoire. Articles R 421-17 à R 421-17-1 du Code de l'Urbanisme.

Exemples : transformation d'un garage en pièce habitable, remplacement des menuiseries, murs de clôtures, ouvertures de portes...

- Les travaux ne doivent commencer que 2 mois après la décision rendue et après la publicité effectuée (affichage de la décision en mairie et sur place).
- La déclaration d'ouverture du chantier est obligatoire seulement pour le Permis de Construire. Article R 424-16 du Code de l'Urbanisme.
- Dès que les travaux sont terminés, vous devez transmettre l'attestation d'achèvement de travaux à la mairie. Un contrôle sera effectué sur place avec l'accord du propriétaire par les agents assermentés à l'urbanisme. Article R 462-1 à R 462-10 du Code de l'Urbanisme.

Les abris de jardin :

- Pour toute construction inférieure à 5m², pas de formalité **mais il faut respecter le PLU pour les matériaux,**

l'implantation, les pentes de toits etc... Se rapprocher du service urbanisme de la mairie.

- Pour toute construction supérieure à 5m² se renseigner auprès du service urbanisme de la mairie. Article R 421-9 à R 421-12 du Code de l'Urbanisme.

Tous manquements à ces règles sont considérés comme des infractions au code de l'urbanisme et soumis à Procès- Verbal. Article L 480-4 du Code de l'Urbanisme.

Pour tous renseignements contactez le service d'urbanisme de la mairie au 05.46.85.13.03.

* Attention notre commune doit respecter les lois, règlements, servitudes d'utilité publique qui s'y appliquent :

- Loi littoral
- PLU
- SCOT
- Zone classée « Monuments historiques »
- Site classé « Golfe de Saintonge »
- Sites classés « Natura 2000 »
- EBC (Espaces Boisés Classés)
- Périmètre du Conservatoire du Littoral et des Rivages lacustres
- Zones de submersion, etc...

▶ CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

Suite à la Réforme du Recueil des Données, depuis le 15 mars 2017, les demandes de carte d'identité ne se font plus auprès de notre secrétariat de mairie, mais, tout comme les passeports, dans des mairies équipées d'un dispositif de recueil.

Liste non exhaustive des communes équipées les plus proches : Marennes, Pont-l'Abbé d'Arnoult, Rochefort, Royan, Saintes, La Rochelle

Nos agents restent à votre disposition pour toute information complémentaire, pour vous guider, vous assister dans votre démarche et vous transmettre les documents nécessaires.

Une prise de rendez-vous est nécessaire au préalable dans les communes équipées.

D'autre part, un formulaire de demande en ligne est également disponible sur le site www.service-public.fr.



▶ CARTES GRISES



Depuis le 1^{er} novembre 2017, toutes les démarches concernant le certificat d'immatriculation d'un véhicule (carte grise) doivent maintenant être effectuées en ligne sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) à l'adresse suivante :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Un point numérique équipé de matériel informatique (ordinateur relié à internet, scanner, imprimante) est ouvert à la préfecture et les sous-préfectures de Jonzac, Saintes et Saint-Jean d'Angély.

Attention, les formulaires « papier » ne sont plus traités par les services de l'Etat.

► RECENSEMENT CITOYEN ET JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Depuis la suppression du service national, le recensement est obligatoire et universel.

Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, dans les 3 mois suivant la date anniversaire, et doit se faire à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité et du livret de famille à jour.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, cette démarche est également possible en ligne sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyenneté, rubrique « recensement, JDC et service national ».

L'attestation de recensement engendre automatiquement la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Une fois la JDC effectuée, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, obligatoire pour toutes inscriptions aux examens et/ou concours soumis à l'autorité de l'état.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.



► RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population aura lieu sur notre commune du **18 janvier au 17 février 2018**.

Pour le mener à bien, 4 agents recenseurs ont été recrutés : Mesdames Audrey ESPITELLE, Nicole LABBE, Béatrice RAMBAUD et Véronique RONDIER.

Elles seront munies d'une carte professionnelle au nom de la République Française, avec le cachet de la mairie et leur photo d'identité.

Merci de leur réserver un bon accueil.



Audrey ESPITELLE



Nicole LABBE



Béatrice RAMBAUD



Véronique RONDIER



DES CHIFFRES AUJOUR'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 4,8 millions de personnes ont répondu en ligne en 2017, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr

► PACS EN MAIRIE

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).



Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer en mairie.

Lors du rendez-vous pris au préalable en mairie, il conviendra de fournir les pièces suivantes :

- Convention de Pacs (Convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n° 15726*02) ;
- Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n° 15725*02) ;
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois pour le partenaire français ou de moins de 6 mois pour le partenaire étranger né à l'étranger ;
- Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...) délivrée par une administration publique (original +1 photocopie).

Après vérification de toutes les pièces originales par l'officier d'Etat civil, un récépissé d'enregistrement de la déclaration conjointe sera remis à chacun des partenaires. Le Pacs prend effet à la date de son enregistrement.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser au secrétariat de mairie ou sur le site www.service-public.fr où tous les formulaires sont téléchargeables.

► PIEGEAGE DU RENARD

On nous a signalé en mairie et à plusieurs reprises des poulaillers qui ont été visités par le renard.

Dès que vous constatez que des volailles ont été tuées par un renard, ne touchez à rien, n'attendez pas et téléphonez immédiatement au piégeur agréé de notre commune Jean-Marie Sicaud au **06 74 57 38 44**.

Il se rendra sur les lieux pour piéger le goupil.

► CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Protocole « Participation Citoyenne ».



C'est un partenariat entre la Gendarmerie, la Municipalité, la Préfecture en associant les citoyens. Ce dispositif vise à accroître l'efficacité de la lutte contre la délinquance et notamment contre les cambriolages et la délinquance d'appropriation. Il poursuit deux objectifs :

- Développer l'engagement des habitants d'un quartier pour créer des réflexes élémentaires de prévention et de signalement permettant des interventions mieux ciblées des forces de sécurité intérieure.
- Favoriser des solidarités de voisinage et renforcer le lien social.

Initiée par le Maire de la commune, cette démarche citoyenne consiste à associer la population à la sécurité de son propre environnement, en lien avec les acteurs locaux de la sécurité (Gendarmerie Nationale et Police Municipale). Le dispositif s'appuie sur des habitants « RÉFÉRENTS » volontaires qui alertent la Gendarmerie Nationale.

Ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action des forces de l'ordre. Aussi, l'organisation de patrouilles, par les habitants, ou les référents, pour des contrôles de secteur ou des interventions, est formellement exclue.

Pour ce faire, le commandant de la brigade territoriale autonome de MARENNES, désigne deux gendarmes (un correspondant et un suppléant) qui seront les interlocuteurs privilégiés des référents « Participation Citoyenne ».

Les correspondants de la Gendarmerie Nationale animeront les séances d'information et de sensibilisation destinées aux référents de quartier. Le présent protocole est conclu pour une durée de deux ans à compter de sa signature. Il est renouvelable d'année en année par tacite reconduction. Il peut être dénoncé par l'une des parties, sous réserve d'un délai de préavis d'un mois. Ce protocole est signé entre le Préfet de Charente-Maritime, le Maire de Saint-Just-Luzac et le Commandant du Groupement de Gendarmerie Départementale de Charente-Maritime.





UNE JOURNÉE À LA CANTINE SCOLAIRE

Depuis plusieurs années, la commune de Saint-Just-Luzac a fait le choix de proposer des repas « faits maison » aux enfants de la cantine.

Christophe, le cuisinier est arrivé en 2002 avec des compétences d'un passé riche en diversité.

Depuis l'âge de 14 ans, il travaille dans ce domaine, allant du métier de traiteur à celui de restauration gastronomique en passant par la restauration de collectivités, servant jusqu'à 2400 repas et c'est avec enthousiasme que Christophe a accepté le poste de cuisinier à la cantine de Saint-Just-Luzac. Il est aidé par 3 agents : Alexandra qui aide Christophe à la préparation des repas et s'occupe de la vente des tickets, Mélanie et Bernadette qui s'occupent du service des repas et toutes les trois assurent l'entretien du réfectoire. Pendant le service Laetitia et Anne-Marie font de la surveillance.

Les repas sont variés et très appréciés des enfants, le « fait maison » est le credo de notre cuisinier.

Il établit les menus sur 3 semaines, afin de prévoir la quantité de produits à commander.



Les ingrédients principaux proviennent des commerces locaux : boulangeries, épicerie, boucherie et grandes surfaces.

SUIVI DES TEMPÉRATURES DE
MOIS : sept 2017

		DATES															
		6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
1	18,4	18,5	18,6	18,7	18,8	18,9	19,0	19,1	19,2	19,3	19,4	19,5	19,6	19,7	19,8	19,9	20,0
2	19,1	19,2	19,3	19,4	19,5	19,6	19,7	19,8	19,9	20,0	20,1	20,2	20,3	20,4	20,5	20,6	20,7
3	20,8	20,9	21,0	21,1	21,2	21,3	21,4	21,5	21,6	21,7	21,8	21,9	22,0	22,1	22,2	22,3	22,4
4	22,5	22,6	22,7	22,8	22,9	23,0	23,1	23,2	23,3	23,4	23,5	23,6	23,7	23,8	23,9	24,0	24,1
5	24,2	24,3	24,4	24,5	24,6	24,7	24,8	24,9	25,0	25,1	25,2	25,3	25,4	25,5	25,6	25,7	25,8
6	25,9	26,0	26,1	26,2	26,3	26,4	26,5	26,6	26,7	26,8	26,9	27,0	27,1	27,2	27,3	27,4	27,5
7	27,6	27,7	27,8	27,9	28,0	28,1	28,2	28,3	28,4	28,5	28,6	28,7	28,8	28,9	29,0	29,1	29,2
8	29,3	29,4	29,5	29,6	29,7	29,8	29,9	30,0	30,1	30,2	30,3	30,4	30,5	30,6	30,7	30,8	30,9
9	31,0	31,1	31,2	31,3	31,4	31,5	31,6	31,7	31,8	31,9	32,0	32,1	32,2	32,3	32,4	32,5	32,6
10	32,7	32,8	32,9	33,0	33,1	33,2	33,3	33,4	33,5	33,6	33,7	33,8	33,9	34,0	34,1	34,2	34,3
11	34,4	34,5	34,6	34,7	34,8	34,9	35,0	35,1	35,2	35,3	35,4	35,5	35,6	35,7	35,8	35,9	36,0
12	36,1	36,2	36,3	36,4	36,5	36,6	36,7	36,8	36,9	37,0	37,1	37,2	37,3	37,4	37,5	37,6	37,7
13	37,8	37,9	38,0	38,1	38,2	38,3	38,4	38,5	38,6	38,7	38,8	38,9	39,0	39,1	39,2	39,3	39,4
14	39,5	39,6	39,7	39,8	39,9	40,0	40,1	40,2	40,3	40,4	40,5	40,6	40,7	40,8	40,9	41,0	41,1
15	41,2	41,3	41,4	41,5	41,6	41,7	41,8	41,9	42,0	42,1	42,2	42,3	42,4	42,5	42,6	42,7	42,8
16	42,9	43,0	43,1	43,2	43,3	43,4	43,5	43,6	43,7	43,8	43,9	44,0	44,1	44,2	44,3	44,4	44,5
17	44,6	44,7	44,8	44,9	45,0	45,1	45,2	45,3	45,4	45,5	45,6	45,7	45,8	45,9	46,0	46,1	46,2
18	46,3	46,4	46,5	46,6	46,7	46,8	46,9	47,0	47,1	47,2	47,3	47,4	47,5	47,6	47,7	47,8	47,9
19	48,0	48,1	48,2	48,3	48,4	48,5	48,6	48,7	48,8	48,9	49,0	49,1	49,2	49,3	49,4	49,5	49,6
20	49,7	49,8	49,9	50,0	50,1	50,2	50,3	50,4	50,5	50,6	50,7	50,8	50,9	51,0	51,1	51,2	51,3
21	51,4	51,5	51,6	51,7	51,8	51,9	52,0	52,1	52,2	52,3	52,4	52,5	52,6	52,7	52,8	52,9	53,0
22	53,1	53,2	53,3	53,4	53,5	53,6	53,7	53,8	53,9	54,0	54,1	54,2	54,3	54,4	54,5	54,6	54,7
23	54,8	54,9	55,0	55,1	55,2	55,3	55,4	55,5	55,6	55,7	55,8	55,9	56,0	56,1	56,2	56,3	56,4
24	56,5	56,6	56,7	56,8	56,9	57,0	57,1	57,2	57,3	57,4	57,5	57,6	57,7	57,8	57,9	58,0	58,1
25	58,2	58,3	58,4	58,5	58,6	58,7	58,8	58,9	59,0	59,1	59,2	59,3	59,4	59,5	59,6	59,7	59,8
26	59,9	60,0	60,1	60,2	60,3	60,4	60,5	60,6	60,7	60,8	60,9	61,0	61,1	61,2	61,3	61,4	61,5
27	61,6	61,7	61,8	61,9	62,0	62,1	62,2	62,3	62,4	62,5	62,6	62,7	62,8	62,9	63,0	63,1	63,2
28	63,3	63,4	63,5	63,6	63,7	63,8	63,9	64,0	64,1	64,2	64,3	64,4	64,5	64,6	64,7	64,8	64,9
29	65,0	65,1	65,2	65,3	65,4	65,5	65,6	65,7	65,8	65,9	66,0	66,1	66,2	66,3	66,4	66,5	66,6
30	66,7	66,8	66,9	67,0	67,1	67,2	67,3	67,4	67,5	67,6	67,7	67,8	67,9	68,0	68,1	68,2	68,3
31	68,4	68,5	68,6	68,7	68,8	68,9	69,0	69,1	69,2	69,3	69,4	69,5	69,6	69,7	69,8	69,9	70,0

Je l'ai accompagné jeudi dans son travail. La journée commence par l' incontournable relevé des températures des frigos.



Suivant le menu, si Christophe estime qu'il peut y avoir un risque, il demande au laboratoire Bioval, organisme agréé de contrôle, de venir faire un prélèvement ce jour-là.

Il y a systématiquement un prélèvement de surface et un échantillon du repas une fois par mois.

Demain ce sera soupe de poissons maison ! Nous arrivons au rayon poissonnerie. Christophe sélectionne les poissons et crustacés nécessaires à l'élaboration de la soupe : rougets, cabillaud, langoustines, merlu, lieu noir. *Suite page suivante...*



Il est venu avec une glacière, il contrôle la température qui ne doit pas dépasser 1 à 2°.



Pas de temps à perdre, retour en cuisine où les poissons sont nettoyés, lavés et mis dans les frigos pour attendre le lendemain matin.



Puis direction la petite épicerie « *Le petit Saint-Just* » pour aller chercher les commandes passées.



Le lendemain matin, une agréable odeur se dégage des cuisines. Les poissons et crustacés cuisent dans un bouillon à la couleur bien sympathique. Inutile de demander la recette à Christophe, les secrets culinaires ne se dévoilent pas, je n'en saurais pas plus.



Enfin le moment de mixer le tout est arrivé, la cuisson aura duré 5 heures. On va enfin goûter cette soupe maison mais pas avant que le contrôleur sanitaire ne soit passé.

La soupe est accompagnée de quelques croûtons et de fromage râpé, nos petites têtes blondes devraient se régaler.



Ensuite au menu, dos de cabillaud sauce safranée, petits légumes accompagné de riz.



Puis vient le dessert : mandarines et petits gâteaux au chocolat.



Christophe souhaite faire découvrir des saveurs inhabituelles aux enfants et de temps en temps il leur prépare des plats exotiques comme dernièrement « *le rou-gail* », plat réunionnais avec des morceaux de saucisse, tomate, concombre, poivron, gingembre, épices (à petite dose bien sûr), le tout accompagné de riz. Une autre fois c'est le pâté de pommes de terre, spécialité Creusoise.

Différents thèmes sont proposés tout au long de l'année : le repas d'halloween avec ses décors, Noël (avec les huîtres offertes chaque année par Yann Hercourt, la bûche faite maison), le barbecue de fin d'année scolaire servi par nos anciens et le buffet froid de fin d'école avec un décor de circonstance. Christophe remercie tous les bénévoles qui participent à ces journées à thème en aidant au service.



Les différents décors sont réalisés par Nathalie et Christophe avec du matériel de recyclage et chaque année ils sont différents. Cette année Jean-Jacques et Yolande ont confectionné les petits lapins du décor de Noël.



Les plats qui remportent le plus vif succès sont les lasagnes « maison » avec petites carottes et tomates, ainsi que le bœuf bourguignon « maison » sauce chocolat dont beaucoup de parents aimeraient avoir la recette.

Des échantillons de tous les plats sont conservés une semaine, et les emballages des produits conservés minimum 6 mois.



Ce que j'ai observé, c'est que les 150 enfants qui mangent régulièrement à la cantine sont très reconnaissants envers Christophe, Alexandra, Mélanie et Bernadette.

Merci à eux pour la qualité des repas.

Reportage : Claude Jouselin



LA PHOTO DE CLASSE ANNÉE 1978

Reconnaissez-vous ces élèves ?

Vous souvenez vous du nom de l'instituteur ?

Voici les prénoms de haut en bas et de gauche à droite : Evelyne, Corinne, Corine, Sylvia, Corinne, Christine, Lydie, Murielle, ?, Christelle, Patrick, Nicolas, Laurent, Dominique, Joël, Patrice, Lilian, Nathalie, Jean-Michel, Dominique, Fabrice, Stéphane, Stéphane, Jean-Marie, Didier

Il manque un prénom.

Si vous avez les réponses contactez le 07.89.66.69.69.

Merci aux agents de la cantine pour la qualité des repas !



LISTE DES ASSOCIATIONS

CULTURE

• **Société de Musique « La Fraternelle »** : Cours de musique / groupe et animations musicales / prêts d'instruments. Président : Monsieur BOYARD Philippe - 16 rue du Port Marceau « Luzac » - 17320 ST-JUST-LUZAC 05 46 85 77 97 <http://fraternelle-harmonie.monsite.orange.fr> - annelisebouquet@wanadoo.fr

• **Association « Bouquinons Ensemble »** : Gestion de la bibliothèque Présidente : Madame MEMIN Claudine - 15 rue du Pied Ferrand - 17320 ST-JUST-LUZAC - 05 46 85 28 37 bibliothequestjustluzac@gmail.com <http://bibliostjustluzac.wordpress.com>
Horaires d'ouverture au public :
Mardi 16h00 – 18h00
Vendredi 16h00 – 18h00
Samedi 10h30 – 12h30

• **Association « Protège ton Pays Marennes-Oléron »** : Protection de l'environnement. Président : Monsieur DE MONTE Bruno – Logis de la Puisade 41 route de la Puisade 17320 ST-JUST-LUZAC assomarennesoleron@gmail.com
Veiller aux projets conduits par les collectivités et les particuliers concernant l'avenir du pays Marennes-Oléron ; vérifier que ces projets soient respectueux du développement durable du territoire

• **A.S.P.A.C.A** : (Amicale de Sauvegarde du Patrimoine Aéronautique)
Monsieur KOUVTANOVITCH 06 78 17 97 00 - aero.albert.baron@hotmail.fr

• **F.N.A.C.A** : Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, et Tunisie.
Responsable : Monsieur GUIONNEAU Jean-Claude - 18 rue de la Bergère - 17320 ST-JUST-LUZAC 05 46 85 52 29

SPORT

• **L'Etoile Sportive** : Club de Foot
Président : Monsieur HORN Thierry
Place André Dulin
17320 ST-JUST - LUZAC
06 68 27 02 49 - volvan@free.fr
Vice-Président : Monsieur BIROLAUD Ludovic – 4 passage des Cigognes – 17320 MARENNES ludovic.birollaund@laposte.net

• **Les Joyeux Boulistes** : Club de boules
Président : Monsieur LE ROUX Maurice - 5 rue de la Rigoletterie 17320 ST-JUST-LUZAC 05 46 85 24 09 laurent.leroux10@sfr.fr

• **Association « Danse-Culture-Arts et Loisirs »** : Activité de loisirs
Art florale / Voyage / cours anglais
Présidente : Madame MAILLET Michelle - 38 rue de la Résistance 17320 ST-JUST-LUZAC 05 46 85 13 82 – michelthev@orange.fr

• **ASPTT Pays Marennes Oléron**
1 Impasse Fradin 17320 Marennes
Président Général: Monsieur JOUSSELIN Claude 28 rue des Jardins « Luzac » 17320 ST-JUST-LUZAC 05 46 85 47 81 – 07 89 66 69 69 - claude.jousselin.17@orange.fr

Les 4 sections de l'ASPTT :

1. Gymnastique Entretien « Rythme et Ambiance » : Développer l'épanouissement par les activités physiques
Président : Monsieur JOUSSELIN Claude 28 rue des Jardins « Luzac » 17320 ST-JUST-LUZAC 05 46 85 47 81 – 07 89 66 69 69 - claude.jousselin.17@orange.fr. Tous les mercredis de 19h à 20 h à la salle omnisports (ancien temple à Luzac)

2. Le Palet Vendéen de Saint-Just-Luzac. Président : Monsieur JOUSSELIN Claude - 28 rue des Jardins « Luzac » 17320 ST-JUST-LUZAC 05 46 85 47 81 – 07 89 66 69 69 - claude.jousselin.17@orange.fr. Tous les jeudis de 18h à 20 h à la salle omnisports (ancien temple à Luzac)

3. Taekwondo du Bassin. Entraîneur : Monsieur HERCOURT Yann
Rue du Haras -17320 ST-JUST-LUZAC - 06.20.26.74.53. Responsable
Section : Madame HERCOURT Laurence. tkddubassin@orange.fr
Président ASPTT Pays Marennes Oléron : Monsieur JOUSSELIN Claude, 07 89 66 69 69 claude.jousselin.17@orange.fr
Enfants : lundi 18h-19h, mercredi : 17h30 – 18h30,
Adultes : lundi 19h15- 21h15, mercredi 20h15-21h15 à la salle omnisports (ancien temple à Luzac)

4. Pêche Promenade en mer.

Monsieur MOTARD Daniel
06 85 14 26 69

• Club de Tir Marennais

Président : Madame GUEGAND Sylvie
21 rue Gérard Philippe
17320 MARENNES
06 76 76 80 33
sylvie.guegand@sfr.fr
<http://club-de-tir-marennais.wifeo.com>
Stand de tir à 10m, 25m, 50m et 100m
Tir sportif sur cibles, toutes disciplines - Cabine et Pistolet (air comprimé, 22 LR, gros calibre)

• Vélo Club du Canton de Marennes

« VCCM » : Président : Monsieur INACIO Jean - 9 Avenue Léon Hélène 17320 MARENNES - 05 46 85 47 74 06 32 15 70 12 <http://vccmarennes.com/> - jean.inacio@sfr.fr

LOISIRS

• **Club des Anciens** : Activité de divertissements. Président : Monsieur MANCEAU Jean pierre – 4 rue du stade- 17320 ST-JUST-LUZAC – 07 76 06 28 39 – mjp.ajoint1@sfr.fr
Belote les vendredis de 14 h à 18 h

• Association Communale de Chasse :

A.C.C.A : Gestion de l'activité chasse
Président : Monsieur BEGU Jean-Marie
36 rue Jean Gautier « Les Fontenelles »
17320 ST-JUST-LUZAC
05 46 85 66 05
jean-marie.begu@wanadoo.fr

• **Mouvements pour tous G.V :**

Présidente : Mme RACINET Yannick
06 74 69 46 09

Tous les mardis de 15h00 à 16h00 à la salle omnisports (ancien Temple à Luzac). Ateliers équilibre, coordination corporelle, relaxation, étirements pour le bien-être de chacun et chacune

• **Comité des Fêtes :** Animation de la commune. Président : Monsieur CHERE Olivier - 4 rue de la Rigolette - 17320 ST-JUST-LUZAC

05 46 85 28 33 - 06 19 33 25 42 - olivier.chere@sfr.fr. Organisation des festivités: Foire aux Géraniums (brocante vide grenier) - Eclade de moules - Rallye vélo - Soirée entrecôte - Soirée Halloween – Animations de Noël

• **Foyer Rural :** Activité de loisirs

Présidente : Madame GUILLARD Maguy - 16 rue Max Roy
17320 ST-JUST-LUZAC
05 46 85 36 20
www.foyruralstjustluzac.com

1. **Club Informatique :** Monsieur CHABOT André - 11 rue Grand Breuil - 17320 MARENNES
05 46 85 19 50. st.justclub@gmail.com

2. **Tennis de tables :** Monsieur MORIN Richard - 1 rue Goulbenèze
17320 ST-JUST-LUZAC
06 09 74 62 92 - <http://stjustluzactennisdetable.wordpress.com>

3. **Randonnée Les Mille Pattes :**

Madame COUZINET Ghislaine
22 rue St Luc - 17320 HIERS
BROUAGE – 05 46 85 12 93

4. **Bonheur des Dames :** Madame CRESPO Edith - rue Médiante
Mauzac - 17250 ST-JUST-LUZAC
05 46 85 46 15

5. **Pays des îles - Histoire locale et valorisation du petit patrimoine :**

Madame MORIN Marie
1 rue Goulbenèze
17320 ST-JUST-LUZAC
05 46 85 07 90. paysdesiles@gmail.com

5. **Danse de salon :**

Madame GUILLARD Maguy
16 rue Max Roy
17320 ST-JUST-LUZAC
05 46 85 36 20

• **Association « Les Moussaillons » :**

Informers les parents sur la vie scolaire de leurs enfants et entretenir le dialogue entre les parents et les enseignants. Cette association oeuvre pour le bien-être des enfants du groupe scolaire Eric Tabarly ainsi que ceux du local jeunes
Présidente : Madame VIOLLET Meryl
Chez Mme RICHARD Murielle
7, chemin de la Gare
17320 ST-JUST-LUZAC
05 46 75 60 37 - majue98@aol.com

• **Club des Jeunes :** Gestion du local jeune de Saint Just-Luzac « Les Jeunes se mobiliz ». Gestion du local jeune de Saint-Just-Luzac « Les Jeunes se mobiliz ». Présidente :

Madame TORTECH Peggy,
Responsable du local :
Madame THIOULET Audrey
05 46 75 07 42 - 06 27 06 18 67
localdesjeunes-stjustluzac@orange.fr
Pendant les périodes scolaires :
les mercredi et samedi de 14h à 19h
et le vendredi de 18h à 22h.
Pendant les vacances scolaires :
du lundi au vendredi de 14h à 19h
et le mercredi de 20h à 22h.

• **Coopérative Scolaire :**

Madame HUGUET Marielle
Directrice du Groupe Scolaire
Rue du 19 mars 1962
17320 ST-JUST-LUZAC
05 46 85 61 34
e-st-just-luzac@ac-poitiers.fr
<http://web17.ac-poitiers.fr/site/e.stjust-luzac-tabarly/>

• **Rail Club Océan**

« **Modélisme Ferroviaire** » :
Président : Monsieur POGET Jacques
Le Bournet - 17320 ST-JUST-LUZAC
05 46 85 14 58
silvestri.jean-pierre@wanadoo.fr
<http://railclubocean.canalblog.com/>
railclubocean@sfr.fr

• **Les Petites Canailles**

Présidente : Madame FOUCAUD
Marina - 10 rue Jean Gautier
17320 ST-JUST-LUZAC
06 17 43 40 88

• **Atelier de Peintres**

Présidente :
Madame JOURDE Martine
8 rue de la garenne
17320 ST-JUST-LUZAC
09 81 07 19 17 - 06 58 92 86 93

AUTRES ASSOCIATIONS

• **La Maison de Pierre GEM « Groupe d'Entraide Mutuelle »**

Pôle d'informations, de rencontres d'échanges et d'activités pour les personnes qui connaissent ou ont connu des troubles psychiques, la solitude ou l'isolement.
A la Maison des Associations
Rue Georges Clemenceau
17320 MARENNES
05 46 36 47 31 - 06 32 90 37 95
espoir.dixsept@orange.fr
<http://gemoleron.info>

• **MAS (Maison d'accueil Spécialisée)**

Les Pastels : établissements pour adultes - handicapés : structure d'hébergement, services pour adultes.
Directrice :
Mme GARLANDIER Béatrice
Rue Treuil Bois
17320 ST-JUST-LUZAC
05 46 36 80 42 - 05 46 75 92 19
<http://www.mas-les-pastels.fr>
mas_lespastels@atash.fr

• **Judo Club du Bassin de Marennes**

Président : MENARD Yann
35 rue du Grand Breuil
17320 MARENNES
06 83 87 87 15
yanou.mel@hotmail.fr

• **Tennis Club du Bassin de Marennes**

Président : CERISIER Frédéric
Rue du Stade de Beaulieu
17320 MARENNES
06 52 74 69 33
cerisierfrederic@neuf.fr
tcbassin17@sfr.fr

ACEM

L'ACEM : les Amis du Centre Equestre de Marennes

Cette association composée de 90 adhérents de différentes communes (St-Just-Luzac, Marennes, Bourcefranc, Nieulle sur Seudre, Arvert, La Tremblade) s'implique dans les activités du Centre Equestre :

- Concours équestres
- Fête d'Halloween et concours de déguisements.
- Spectacle de Noël.
- Chasse aux œufs à Pâques.
- Repas de fin d'année.
- Présence au Forum des Associations.
- Participation aux Kermesses des Ecoles.
- Organisation de lotos.

Cette année nous sommes très heureux de voir deux cavalières du centre équestre faire de très belles 3èmes places au Championnat de France 2017.

Dates des prochains Lotos : dimanche 11 mars, samedi 9 juin (à confirmer) et dimanche 21 octobre 2018.

Venez nombreux !

Renseignements :

Cindy COTTEAU : 06.08.72.55.94



AMMAC

Amicale Des Marins et Marins Anciens Combattants du canton de Marennes et Pays Rochefortais.

De nombreuses activités ont été réalisées pour les adhérents et amis en 2017.

- Le 8 janvier, galette des rois dansante à Marennes.
- Le 12 mars, thé dansant à Soubise.
- Le 2 avril, Assemblée Générale à Marennes suivie d'un repas dansant.
- Du 23 mai au 1^{er} juin, voyage en Italie (Rome, Pise, Florence, Naples..).
- Le 15 juin, journée sortie en Dordogne.
- Le 27 août, éclade de moules à Moëze.
- Le 29 octobre, journée à l'Ange Bleu à l'occasion de la sortie de la nouvelle brochure de chez Maillard, repas et spectacle de danses d'Amérique Latine.

Voici le programme proposé pour 2018 :

- Le 14 janvier, galette des rois à Bourcefranc.
- Le 3 février, un concours de belote est prévu à Saint-Just-Luzac à la Salle des Fêtes.
- Le 11 mars, thé dansant à Soubise avec «Anaïs Léonard».
- Le 15 avril, Assemblée Générale de l'association à Bourcefranc.
- Le voyage sera en Allemagne et Pologne durant 10 jours du 22 mai au 31 mai.
- Eclade de moules annuelle à Moëze le dimanche 26 août 2018.

Si vous êtes intéressés par un de ces événements s'adresser pour inscription aux personnes suivantes:

Mr BARBE Didier, Président de l'Amicale Tel: 05 46 85 38 74
 Mr GUITARD Jean-Pierre, Trésorier..... Tel: 05 46 36 04 28
 Mme GUINET Gisèle, secrétaire Tel: 05 46 47 01 65

ASPTT PAYS MARENNES OLÉRON

Taekwondo du Bassin

Une belle première année pour cette jeune section créée en septembre 2016 et qui comptait fin juin 67 adhérents.

Décembre 2016 le Père Noël a fait son apparition apportant à nos chères petites têtes blondes une poche de chocolats suivie d'un goûter. Tous ayant bien travaillé, ils se sont vus remettre la ceinture jaune, grade suprême pour un débutant.

En juin une démonstration de taekwondo a rassemblé à la salle des fêtes de Saint-Just-Luzac plus d'une centaine de parents et familles.



Nos jeunes « taekwondoïstes » ont présenté des scénettes de défense et combat devant un public attentif.

Des élus étaient présents et ont reconnu la qualité des séances dispensées par Yann, Christophe, Greg, Nico.

Plusieurs ceintures noires venues d'autres clubs ont effectué devant les yeux ébahis de nos débutants des séances de casse de planche, de coups de pieds en l'air à des hauteurs atteignant parfois plus de 3m.

A la fin de ces démonstrations, le travail de nos débutants était récompensé par la remise de médailles que la municipalité avait généreusement offertes.

Madame Le Maire soulignait le beau travail accompli par l'équipe et la belle réussite de la création de cette section.

Nous remercions vivement la municipalité pour son accompagnement tant financier que logistique.

La saison 2017 2018 a débuté en septembre, quelques enfants se sont tournés vers un autre sport mais de nouveaux sont venus renforcer le groupe.

En décembre 2017, 7 jeunes taekwondoïstes sont allés se mesurer aux combattants d'autres clubs. 178 concurrents étaient présents à Magné dans les Deux-Sèvres. Au total 15 clubs étaient représentés. Nos jeunes se sont plus qu'honorablement comportés pour leur début puisque 9 médailles furent remportées :

- 2 médailles d'or et une de bronze pour Luna Laverrière de Nieulle sur Seudre
- 2 médailles d'argent et une de bronze pour Kaïla Boutal de Saint-Just-Luzac
- 1 médaille de bronze pour Lindsay Laborde de Saint-Just-Luzac

Rythme et Ambiance

La saison a repris et de nouveaux adhérents se sont inscrits. Parmi ceux-ci, nous retrouvons des personnes qui sont venues au Forum des Associations, notamment des nouveaux habitants de la commune.

Après plusieurs séances de découverte, tous ont adhéré. La qualité des prestations de l'animatrice contribue en grande partie au développement de notre section.

Les subventions obtenues auprès de notre fédération ainsi qu'auprès de la commune nous ont permis de faire l'achat de matériel nécessaire à la pratique de nouvelles animations, ce qui varie le contenu des séances, cassant ainsi l'éventuelle monotonie qui pourrait s'installer.

La bonne entente avec la section taekwondo permet d'utiliser leur tapis, rendant ainsi plus confortable la pratique de la discipline.

Jeunes et moins jeunes participent à la bonne humeur et à l'ambiance qui règnent lors des séances.

A Noël et pour la Galette des Rois, une petite entorse est faite, après l'effort, quelques chocolats et galettes sont appréciés à ces occasions.

Le bénéfice du concours de belote organisé annuellement nous permet de payer une partie des prestations de l'animatrice.



- 1 médaille de bronze pour Luka Laverrière de Nieulle sur Seudre
- 1 médaille de bronze pour Aldric Chatelain de Hiers-Brouage.

Malheureusement malgré une belle rencontre, 2 jeunes, Louis Boutal et Yann Beauchet de Saint-Just-Luzac, n'ont pas reçu de médaille mais lors du Noël des enfants le 4 décembre, Madame Le Maire Ghislaine Le Rocheleuil remettait à ces jeunes une médaille pour leur participation. Une poche de chocolats était remise à chaque enfant et un goûter leur était servi. Nous n'avons pas oublié les parents en leur offrant le verre de l'amitié. Merci aux parents et grands parents qui ont accompagné et suivi leurs enfants lors de ce tournoi.

Le club de Saint-Just se classant 8ème sur 15, on peut souligner cette belle performance et les jeunes sont décidés à aller en plus grand nombre l'année prochaine à ce tournoi. C'est au nom de toute l'équipe que nous vous souhaitons une bonne année 2018.

C.Jousselin - 07 89 66 69 69

Nous remercions la municipalité qui nous accompagne chaque année pour que continue d'exister « Rythme et Ambiance ».

Nous souhaitons longue vie à la section qui est née en 1985, et nous vous souhaitons une très bonne année 2018.

*C.Jousselin, Président
Tél : 05 46 85 47 81 ou 07 89 66 69 69*



ASPTT PAYS MARENNES OLÉRON (SUITE)

Le Palet Vendéen de Saint-Just-Luzac.

Le palet vendéen de Saint-Just-Luzac attire chaque année davantage de monde. Plus de 80 joueurs hors club ont participé aux 3 concours organisés en 2017. De nombreux spectateurs viennent assister à ces concours et c'est l'occasion pour certains de découvrir ce jeu.

Chaque jeudi soir quinze à vingt adhérents sur les 27 inscrits viennent s'affronter amicalement durant 2 heures. Ce sport, peu pratiqué, fait des adeptes dans les communes de 20 à 25 km alentours, puisque nous avons des joueurs qui viennent de Tonnay-Charente, d'Etaules et d'Arvert.

Le Forum des Associations a fait découvrir ce sport de loisir : 2 nouveaux habitants de la commune ont pris leur adhésion. Mensuellement, un concours réservé aux adhérents du club est organisé, rassemblant une vingtaine de participants. Un lot est remis à la doublette gagnante et c'est autour d'un verre de l'amitié que se termine ce concours. Les doublettes sont tirées au sort, permettant ainsi une mixité dans les niveaux de jeu. Toutes les générations se côtoient, les plus jeunes ont 25 ans, les plus anciens sont à la retraite depuis quelques années, mais tout le monde se tutoie, plaisante et passe deux heures de pure détente.

Cette section créée en décembre 2013 et qui comptait 12 adhérents, connaît un véritable succès et les concours sont attendus avec impatience.

En 2018, 3 concours seront organisés, le 24 février à 14h au temple, le 2 juin à 14h au temple ou sur la place Jean Hay si le temps le permet et le 1 septembre à 10h sur la place Jean Hay. Merci aux Etablissements Yann Hercourt, Gillardeau et Serge Privat pour les bourriches d'huîtres offertes pour les lots.

Remerciements également à la municipalité qui nous offre les 6 trophées des concours.

Au nom de toute la section, nous vous souhaitons une bonne année 2018.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

L'équipe des bibliothécaires volontaires

Être bibliothécaire volontaire suppose un véritable engagement car la bibliothèque municipale propose un service au public, avec des ouvertures régulières. L'équipe est réduite et une absence suppose des remplacements pas toujours faciles à organiser, compte tenu du calendrier de chacune. De plus, le départ en 2017 de Béatrice Zabé, très engagée avec son mari, a créé un grand vide, dans nos cœurs comme dans la vie de la bibliothèque. Heureusement, deux personnes sont venues conforter l'équipe : Maryvonne Scotto et Catherine Bouffenié-Lizé, à qui nous souhaitons la bienvenue. Edith Crespo a repris du service à l'occasion d'absences, Claudine Mémin et Maguy Guillard restent des piliers solides de l'équipe.

Les nouveautés littéraires

Les prix littéraires, bien sûr, mais aussi plus de 80 romans, thrillers et policiers de tous genres. Les jeunes ne sont pas oubliés : de nouveaux documentaires, albums et romans pour chaque âge. Une bibliothèque à la porte de l'école est

chose rare, les enseignants savent en profiter et tiennent à inclure ce temps des livres dans leur projet d'école.

En attendant les travaux qui devront être réalisés à l'étage jeunesse, rayonnages et livres ont été transférés dans la véranda, ce qui permettra de continuer à accueillir les scolaires à la bibliothèque. Au dire des parents et enseignants, la nouvelle installation est très satisfaisante.

Aide aux devoirs

Depuis la rentrée, tous les mardis, quelques élèves de CP et CE1 viennent faire leurs devoirs à la bibliothèque avec Chantal et Claudine. Un soutien bienvenu en lecture et calcul pour ces enfants qui apprennent avec plus ou moins de facilité, mais qui viennent avec le sourire.



La boîte à livres

En 2017, les Lions Clubs de France et de Marennes ont offert une boîte à livres à la commune, placée par la Mairie sur la place Papin.

Inaugurée le 9 Mai dernier, elle est fournie en livres (des romans surtout) par la bibliothèque municipale. Visiblement, elle a du succès, il est nécessaire d'y aller voir souvent pour remettre des livres !

Nos animations en 2017

- Janvier-Février : l'exposition « Loups » prêtée par la Médiathèque Départementale, a connu un très grand succès, notamment auprès des scolaires, par son graphisme simple et coloré, et par les textes courts et remplis d'humour.

- Avril : Exposition Matisse. Deux peintres amateurs émérites, Annick De Monte et Gisèle Tarnot ont bien voulu exposer quelques unes de leurs toiles et partager leur expérience de leur approche du maître du fauvisme.

- Juin : exposition des photos du rallye jeunesse proposé par « Les p'tites canailles » le 14 Mai. Premier partenariat qui sera renouvelé en 2018.

- 20 et 21 Octobre : Troc'Plantes et mycologie. Les classes de CM de Florian Puard et Marielle Huguet ont été accueillies par Catherine et Jean-Michel Bouzon pour cueillir des champignons.

Dans l'après-midi, les élèves ont rencontré Jean Robert, éminent membre de l'association mycologique d'Echillais qui s'est aimablement déplacé. Merci à eux de leur collaboration.



Nos projets pour 2018

La véranda étant occupée par l'espace Jeunesse, faute d'espace, les expositions et rencontres prévues ont été annulées. Pour mémoire :

- Exposition « Apiculteur, un métier, une passion » avec la présence de Nicolas Hongrois, apiculteur à Luzac.

- Exposition « Passion chocolat », rencontre avec un chocolatier et dégustation.

Elles seront reprogrammées en 2019.

Le Troc'Plantes est maintenu Samedi 10 Novembre.



ATELIER DE PEINTRES



L'atelier de peintres de Saint-Just-Luzac réunit les artistes les mardi et jeudi de 14 à 18 heures dans l'ancienne poste pour la 4^{ème} année. Dans une saine ambiance, chacun développe sa technique picturale. Les progrès individuels consta-

tés sont aussi les résultats d'un travail collectif où l'entraide est de mise, le tout accentué par des cours donnés par des artistes réputés.

Leur enthousiasme les pousse à partager leur passion à travers des expositions publiques.

Le bilan de l'année 2017 est éloquent. Que ce soit à travers l'exposition annuelle de l'atelier au foyer rural de St-Just le week end du 18 et 19 mars 2017 ou des expositions privées, les artistes dévoilent au plus grand nombre de visiteurs un art indélébile dans le coeur qui fait réfléchir et rêver. Les membres de l'atelier ont présenté leurs oeuvres à Marennes, Brouage et à la citadelle du Château d'Oléron.

Cette année des innovations ont vu le jour. Vu le succès du marché de Noël à

Marennes où les adhérents ont effectué un vide atelier (décembre 2016), ils ont organisé une manifestation identique à St-Just-Luzac avec le concours d'autres associations de la commune en décembre dernier.

Les peintres aiment aussi rencontrer d'autres artistes et c'est ce qu'ils ont fait en juin dernier en se rendant à Clisson (44) dans le cadre de la manifestation culturelle « Montmartre à Clisson ». Ce voyage de deux jours a été une réussite et mérite d'être renouvelé.

Si les 12 artistes ont programmé plusieurs expositions en 2018, ils vous réservent toujours la primeur de leur exposition annuelle dans la salle du foyer rural de la commune (date non fixée à ce jour).

LES JOYEUX BOULISTES DE SAINT-JUST-LUZAC

Encore une année bien remplie pour la centaine de « Joyeux Boulistes », avec trois concours organisés dans l'année.

Notre concours interne du club a été remporté par M. Laurent Le Roux et Mlle Murielle Rondier.

Toujours beaucoup de fidèles aux entraînements du mercredi soir, quelle que soit la météo.

Les vendredis après-midi, de novembre à mars, sont organisés des concours entre les clubs de Saint-Just-Luzac, Marennes et Bourcefranc.

Cette année, le concours du groupement aura lieu à St-Just-Luzac le 14 juillet, et environ 200 joueurs seront attendus pour cette rencontre.

L'assemblée générale aura lieu le samedi 27 janvier 2018 à 18h00 à la maison des associations.

Le bureau des « Joyeux Boulistes » vous souhaite une bonne et heureuse année 2018.

Vous pouvez retrouver toute l'actualité du club sur http://club.quomodo.com/joyeux_boulistes_saint_just_luzac

Pour tous renseignements, contacter le président, Maurice Le Roux au 05 46 85 24 09



COMITE DES FÊTES

Foire aux Géraniums du 30 avril

28^{ème} Foire aux géraniums et Brocante

Cette année, tous les efforts fournis par les membres du comité sont restés vains, la foire a été un véritable échec. Nous avons eu un très mauvais temps de pluie, vent et froid. De ce fait, tous les exposants sont partis les uns après les autres et nous avons dû nous aussi renoncer. Nous avons quand même maintenu le repas de midi car nous avions l'inscription des personnes qui avaient fait la randonnée du matin sous une pluie battante, plus des personnes qui ont désiré rester. Cela nous a permis de faire quand même une toute petite recette. Cependant depuis plusieurs années nous sommes en déficit aussi nous avons instauré cette marche pour un coup de fouet à notre foire. Seulement le temps a joué contre nous et cette fois nous avons décidé de ne plus renouveler la Foire aux Géraniums. Nous allons remplacer cette fête par autre chose de différent, nous allons en discuter janvier 2018 lors de notre assemblée générale. D'ici là, toutes les propositions venant de l'extérieur du comité sont à prendre en considération. Nous comptons donc sur vous tous pour nous donner des idées. Contactez soit M. Olivier CHERE, soit la mairie M. Jean Pierre MANCEAU qui lui transmettra.

La marche gourmande du 24 juin

C'est donc notre troisième marche gourmande qui s'est déroulée cette année, avec toujours autant de participants. Cette activité plaît beaucoup.

Le départ était à St-Just, le parcours de 12 kms dans les marais en passant par La Garenne, le marais de Mr HERCOURT où nous avons pris notre plat du milieu, la Pierre qui Vire où nous attendait le fromage puis retour pour la salle des fêtes où nous attendaient les desserts et le café. Le beau temps était au rendez-vous comme les années précédentes et tout le monde a passé un bon moment.

Eclade de moules samedi 29 juillet

On peut dire que cette manifestation est très appréciée tous les ans. Nous avons entre 500 et 600 personnes. Maintenant notre équipe est au top. Le beau temps était de la partie avec une ambiance du tonnerre. Tout s'est bien déroulé sur la place Jean HAY à Luzac qui reçoit tous les ans cette activité. Le système des réservations par permanence à notre petite salle à côté de la Mairie a très bien fonctionné. Le dimanche matin les bénévoles pour le démontage des tivolis ont été très rapides. Tout était terminé à 12 heures. Tous les compliments de notre président à l'équipe des bénévoles.

Soirée entrecôtes Samedi 19 août

Les personnes présentes à ce repas en plein air ont apprécié une fois de plus la viande qui à chaque fois est copieuse et tendre. L'ambiance était au rendez-vous.

Le président M. Olivier CHERE remercie encore une fois tous les bénévoles qui ont été présents aux préparatifs, au service de la soirée et au démontage le lendemain matin.

Repas au restaurant l'Escale le 28 septembre à la Cayenne

Pour remercier les bénévoles, le Président avec la participation du Comité des Fêtes offre comme chaque année, un repas et c'est un jeudi soir que celui-ci s'est déroulé sur le port de la Cayenne face au canal. Le repas était non seulement copieux mais excellent.

Sortie

Nous avons prévu une sortie entre Vignes et Loire pour le 27 août. Celle-ci n'a pas pu se faire. Aussi nous espérons pouvoir en 2018 concrétiser un petit voyage.

Halloween le 31 octobre

Cette année, moins d'enfants ont participé à cette fête que le Comité offre aux enfants de la commune avec une collation et des bonbons. Le décor fait par M. BOITEAU Christophe comme tous les ans, a quand même émerveillé tous les enfants présents avec leurs parents.

Comme tous les ans, Le Président et les Membres du Comité remercient tous ceux qui ont participé à la réussite des manifestations du village, notre municipalité ainsi que M. Philippe NAUD pour le prêt de son matériel et ils vous souhaitent une bonne année 2018.

Toute personne voulant rejoindre notre équipe sera la bienvenue et pour cela téléphoner à notre Président :

M. CHERE 05.46.85 52.67.

► DANSE CULTURE. ART ET LOISIRS

2017 a été encore une très bonne année pour DCAL, toujours aussi active.

C'est le 11 janvier à l'occasion de la présentation des vœux de l'association que Madame BEGU, maire de Saint-Just- Luzac soulignait en quelques mots l'intérêt des associations au sein de notre commune. La présidente Madame Maillat exposait, devant les adhérents de plus en plus nombreux, la liste des programmes et procédait au vote des prochaines sorties.

SECTION CULTURE ET LOISIRS

9 au 16 février - Croisière Costa aux ANTILLES

34 Personnes

9 et 10 Juin - Puy du Fou 2 jours

48 Personnes

18 au 25 Sept - Circuit Austro-Hongrois

42 Personnes

15 au 22 oct - Fuerteventura Canaries

32 Personnes

D'ores et déjà, l'équipe réfléchit au programme 2018.

En compétition avec Prague/Vienne/Budapest, qui a remporté un fier succès, L'INDE DU NORD, a été remise à l'année suivante.

COURS D'ANGLAIS

Cette nouvelle activité qui a débuté en octobre 2016, tous les mercredis de 9 h 30 à 11 heures à la salle des associations, en présence d'un professeur, a été reconduite en septembre.

Personne à contacter : Mme Moulineau Janette

Tel : 06 16 35 85 44

ART FLORAL

Valérie ROBIN, toujours fidèle depuis de nombreuses années, anime cet atelier un lundi par mois de 14 h à 16 heures.

Inscription auprès de Mme Maillat Michelle

tel : 06 40 23 93 91

Si nos activités et sorties culturelles vous intéressent, venez nous rejoindre, nous serons heureux de vous accueillir.

Toute L'ÉQUIPE de DCAL vous présente ses meilleurs vœux pour l'année nouvelle.



► FOYER RURAL

Pour cette année 2017 l'accent a été mis sur le bien vivre ensemble, plusieurs activités ont été proposées au sein du Foyer :

Jeux de société avec la section «Bonheur des Dames», randonnées pédestres avec la section «Les 1000 Pattes», recherches sur l'histoire locale au «Pays des Iles», initiation et perfectionnement en informatique, tennis de table, danses de salon depuis septembre 2017.

Ces activités ont permis à 96 adhérents de se retrouver à plusieurs manifestations :

- Avril 2017, tournoi des familles au tennis de table ; rando des géraniums au côté du comité des fêtes
- Mai 2017, rallye pédestre avec pique nique à Pont l'Abbé ; voyage de 4 jours au Pays Basque photo : pays basque
- Juin 2017, sortie et pique nique avec les Pastels au lac de Trizay et repas de fin de saison à Saint-Sulpice



FOYER RURAL (SUITE)

Bonheur des Dames

Tous les jeudis après-midi (14h-17h) à la Maison des Associations place Henri Dulin, les personnes présentes jouent au scrabble, au triomino, aux dominos, au mexican train, au rumikub tout en papotant et en terminant l'après-midi autour d'une boisson chaude et de quelques douceurs.

Renseignements : Odette Guionneau 05 46 85 42 29 ou Edith Crespo 05 46 85 46 15

Les 1000 Pattes

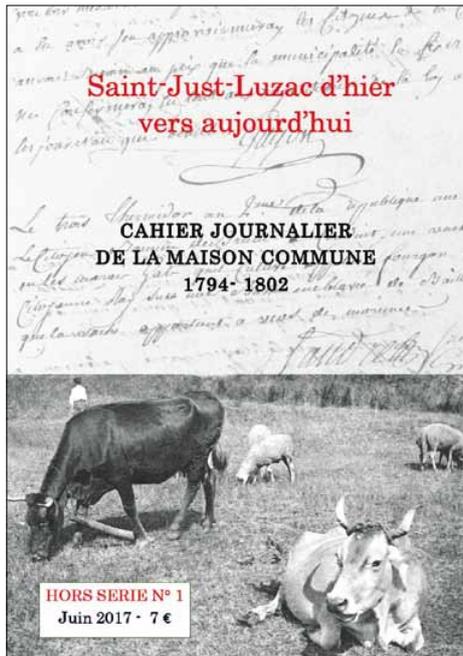
Tous les lundis après-midi, des parcours variés de 6 à 10kms (mer, marais, forêts, villages pittoresques....) permettent de découvrir le patrimoine de notre région. Une quinzaine de personnes sont volontaires pour effectuer les repérages des parcours avant la sortie du lundi après midi (St Trojan, Le Château d'Oléron, Dolus, Marennes, St Sornin, Le Gua, Trizay, Ronce les Bains, Beaugeay, Brouage, St Agnant.....). La sortie pédestre de St-Savinien avec pique-nique partagé a permis aux randonneurs d'apprécier la vue imprenable sur les bords de la Charente et de clôturer agréablement la saison 2016/2017.

Renseignements : Ghislaine Couzinet 05 46 85 12 93

Pays des Iles

Nous continuons nos recherches sur l'histoire et le patrimoine de la commune. Cette année nous avons fait paraître un numéro hors série de «St-Just-Luzac d'hier vers aujourd'hui» : il s'agit de la transcription complète du «Cahier journalier de la maison commune» tenu pendant la fin de la Révolution à la mairie, pour recueillir, au jour le jour, les déclarations et plaintes des habitants. On y découvre les préoccupations de nos concitoyens, conflits de voisinage surtout, souvent fort éloignés de la grande histoire révolutionnaire.

Le n°7 de la revue est en cours de préparation. Nous sommes particulièrement intéressés par tout ce qui concerne l'école de Luzac (photos, souvenirs). Nous nous réunissons à l'ancienne poste les mardis matin à partir de 10h, toute aide même modeste est la bienvenue.



Renseignements : Marie Morin 05 46 85 07 90 par mail à «paysdesiles@gmail.com» ou site du foyer rural «www.foyerruralstjustluzac.com»

Section informatique

Que vous soyez initiés ou débutants, venez partager avec nos intervenants et découvrir le monde de l'informatique dans la salle informatique à côté de la bibliothèque de St-Just-Luzac. Rendez-vous une fois par semaine : le vendredi de 17h à 18h pour les non initiés et 18h à 19h pour les expérimentés.

Renseignements et inscriptions : André Chabot 05 46 85 19 50 par mail : stjustclub@gmail.com

Tennis de table

Compétitions FFTT (fédération française de tennis de table) : la saison 2016/2017 a vu le maintien de l'équipe 1ère en pré-régionale; l'équipe 2 n'a pas pu garder sa place en départementale 2 et doit descendre en départementale 3 pour la saison suivante.

Cependant nos jeunes se sont bien battus, nous saluons, entre autre la réussite de Pierre Givélet qui, au terme d'une année fructueuse, part en sport étude spécialité tennis de table à Niort. Nous lui souhaitons une bonne réussite au sein de son nouveau club.

Malheureusement le départ de plusieurs joueurs fait qu'il est impossible de maintenir les équipes complètes, nous

mettons donc le club en pause pour les compétitions FFTT.

Pour la saison 2017/2018 les entraînements continuent au temple de Luzac le mercredi après-midi (14h-16h) pour les plus jeunes et les vendredis (17h-19h) avec participation aux tournois des Foyers Ruraux; nous proposons 2 tournois à Saint-Just-Luzac ouverts à tous : dimanche 7 janvier 2018 et dimanche 18 février 2018

Renseignements : Richard Morin l'entraîneur 06 09 74 62 92

Danses de salon

Cette section a été créée en septembre 2017, elle permet à une vingtaine de danseurs de pratiquer et se perfectionner. Les musiques de paso doble, rock, cha cha, madison animent les séances sous l'œil vigilant d'une accompagnatrice. Les cours ont lieu tous les vendredis après-midi (15h-16h30) à la salle du temple de Luzac.

Renseignements :

Nadège Garnier 06 46 13 41 99
ou Maguy Guillard 05 46 85 36 20

Autres informations sur le site :

www.foyerruralstjustluzac.com

Au nom du foyer rural je vous dis bonne et heureuse année 2018.

Maguy Guillard, Présidente, 05 46 85 36 20

Pour rompre l'isolement des jeunes adultes, La Maison de Pierre. Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM)

Le G.E.M. du pays Marennes-Oléron « La Maison de Pierre » est né en novembre 2006, un an après la loi N° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Un G.E.M. est un lieu destiné à l'accueil de personnes adultes en situation de handicap psychique et/ou souffrant d'isolement.

Pour répondre aux besoins et aux envies de nos adhérents les plus jeunes, nous avons ouvert ce lieu en novembre 2015. Il permet de reprendre confiance en soi, de rompre l'isolement, de créer du lien en se retrouvant et en partageant un moment de convivialité autour d'un baby-foot, d'un billard, d'une partie de ping-pong etc. Pendant les périodes de vacances scolaires, nous organisons des sorties pour profiter des attraits des villes avoisinantes.

Nous sommes ouverts à toutes nouvelles idées !

Notre association compte une soixantaine d'adhérents qui se retrouvent sur différents sites : Saint-Pierre d' Oléron, Marennes, Le Gua, Saint-Just-Luzac.

**Vous pouvez nous retrouver au Local Jeunes de Saint-Just-Luzac
Rue de la Rigolletterie
les lundis de 14h30 à 17h45.
Pour tous renseignements :
05 46 36 47 31 ou 06 42 07 77 34
espoir.dixsept@orange.fr**

► LA FRATERNELLE 2017

Qui n'a pas croisé l'harmonie sur la commune ?

Si vous ne connaissez pas encore La Fraternelle, c'est un orchestre d'harmonie d'une vingtaine de musiciens, qui anime le territoire toute l'année. Sur Saint-Just-Luzac, c'est plus d'une dizaine d'animations musicales, et autant sur diverses communes, en association avec l'Amicale Saujonnaise (harmonie de Saujon) et l'Harmonie de Pont L'Abbé d'Arnoult, avec qui elle est associée. L'harmonie a un programme varié, des thèmes plus ou moins connus, de nouveaux morceaux chaque année. L'orchestre propose un répertoire adapté au lieu et à la circonstance de l'animation : morceaux de style classique, ou plus modernes, jazzy et rythmés, thèmes de musiques de film, reprises de chansons françaises, marches de concert ou marches américaines ... Il y en a pour tous les goûts.

Musiciens, rejoignez nous.

L'harmonie se réunit chaque vendredi soir à 21h00 à Saujon pour répéter tous ensemble : la mutualisation avec l'Harmonie de Saujon permet d'être plus efficace pour travailler correctement les morceaux avec tous les musiciens. Elle se compose de clarinettes, flûtes traversières, saxophones alto, ténor, et baryton, trompette, tuba, basse et contrebasse, percussions. L'harmonie recrute

toute l'année sans contrepartie financière. L'important est d'être assidu et de participer aux activités musicales. Nous cherchons plus spécifiquement des trompettes, clarinettes et trombones, mais bien entendu tous les instrumentistes à vent sont les bienvenus.

Concerts et animations 2017.

L'harmonie a animé le samedi 18 mars l'exposition de peinture avec l'Association *l'Atelier de Peintres de Saint-Just-Luzac*, le dimanche 30 avril la Foire aux Géraniums, ainsi que la cérémonie du Pont de la Bergère qui s'est exceptionnellement déroulée dans la salle des fêtes en raison de la pluie.

Comme chaque année La Fraternelle a organisé la fête de la musique, en collaboration avec la municipalité, le 21 juin sur la Place Papin, en proposant plus de 2 heures de musique variée, avec la participation de Maurice, accordéoniste et chanteur, pour le plus grand plaisir du public.

L'harmonie a donné un concert le 13 juillet avant le feu d'artifice de la commune, a clôturé le Forum des Associations le 15 septembre, a animé la cérémonie au Pont de la Bergère avec l'inauguration de la plaque du Chemin « Jacques Jamain » le 8 octobre et a donné son traditionnel grand concert de Sainte Cécile dans l'Eglise de Saint-Just-Luzac le samedi 25 novembre.

Ce sont aussi des activités réalisées sur d'autres communes :

- concert sur le Port de Ribérou à Saujon le 24 juin et sur le Port de l'Eguille le 27 juillet
 - le 14 juillet revue des pompiers à Saujon au matin et retraite aux flambeaux à Pont l'Abbé d'Arnoult au soir.
- L'harmonie, c'est aussi la convivialité avec des repas et un voyage annuel pour remercier les musiciens et bénévoles.

Sainte Cécile honorée en musique et chant :

La Fraternelle a donné son traditionnel concert de Sainte Cécile, patronne des musiciens, le 25 novembre dans l'Eglise de St-Just-Luzac pendant lequel l'Ave Maria de Charles Gounod et Panis Angelicus de César Franck ont été chantés par une choriste, originaire de la commune et petite-fille d'un musicien de la Fraternelle dans les années 60.



▶ LA FRATERNELLE (SUITE)

Voyage en Pays choletais



L'harmonie en association avec l'Amicale Saujonnaise, organise un voyage pour remercier les musiciens, conjoints et bénévoles, pour leur travail. Les musiciens originaires de nombreuses communes parfois très éloignées, sur un axe allant de Surgères à Saint Georges de Didonne font de nombreux kilomètres dans l'année pour venir jouer.

En 2017, les membres ont pu découvrir le Pays choletais et l'histoire de ses tisserands, avec les visites du musée du textile, du village de Mallièvre, la cave aux tisserands et du chemin des fontaines, mais aussi du magnifique Parc oriental de Maulévrier et de la campagne vendéenne en train à vapeur.

Perspectives 2018

La nouvelle année s'annonce aussi active, avec de beaux projets en vue en plus des activités habituelles.

L'association « Les Lasses Marennaises » a sollicité La Fraternelle lors de la mise à l'eau du « Vaga Luna », bateau traditionnel refait à l'identique à partir de l'original, pour jouer l'air d'opéra de Bellini, courant avril.

L'harmonie participera à la Fête des 110 ans de Bourcefranc Le Chapus en juin, et un Concert printanier est en prévision dans l'Eglise de St-Just-Luzac.

Coordonnées

Musiciens, rejoignez nous.

La Fraternelle : Harmonie composée de 20 à 25 musiciens,.

Répétitions à Saujon, Vendredi à 21h00, dans la salle de l'Amicale Saujonnaise, 46 Rue Pierre de Campet

Direction : Urbain Demoraes

Président : Philippe Boyard

Secrétaire : Bouquet Anne Lise

Trésorière : Monique Viollet

Contact : annelisebouquet@wanadoo.fr
06 84 14 13 26



▶ LES PETITES CANAILLES

Durant l'année scolaire précédente, l'association grâce à ses actions, a offert aux enfants de notre école : des vélos, des jeux de récréation, du matériel de classe, une cabane en bois et a pu participer financièrement aux sorties scolaires de fin d'année. Tout cela via le bénévolat de parents d'élèves et vos différentes participations. Pour 2018, Les Petites Canailles renouvelleront les ventes de Biscuits Mistral, les chocolats de Pâques... et, pour accroître la convivialité de notre jolie commune, les

concours de belote, le jeu de piste pour les enfants, l'organisation de la kermesse (avec présence d'artistes et nos jeux en bois fabriqués par les papas).

Mais d'autres actions sont en projet...

N'hésitez pas à nous rejoindre ou à nous contacter :

lespetitescanailles.saintjust@gmail.com

Suivez nous sur notre page Facebook :

www.facebook.com/lesdrolesdu17



► MAMBO

L'ensemble du groupe vocal, dirigé par Damien THE-BAUD, chef de chœur et pianiste, est venu donner un concert dans l'église de St-Just-Luzac, le Dimanche 17 Décembre. Je tiens encore à remercier Madame le Maire, les services techniques qui ont installé le matériel, ainsi que les personnes qui ont imprimé les affiches et les programmes. A vous tous, je souhaite que 2018 vous apporte plein de bonnes choses, la santé en priorité. Bien sincèrement.

Geneviève Hubert, Présidente de MAMBO
hubert.joel@sfr.fr - 05 46 75 22 53



► MOUVEMENTS POUR TOUS GV



ST JUST LUZAC

Les cours de gym douce du mardi après-midi rencontrent un vif succès. Les rencontres sont conviviales et chacun participe dans la bonne humeur. Entre mouvements de coordination, pilates, équilibre, les cours se terminent par un moment de relaxation qui est toujours le bienvenu.

Entre haltères, bâtons, steps, ballons, le choix est vaste et chacun s'y essaie de bon gré. Les cours ont lieu le mardi après-midi à la salle du Temple de Luzac de 15h à 16h. Les personnes intéressées seront accueillies pour 2 séances d'essai. Contact : Mme RACINET Yannick - Tél : 06 74 69 46 09

► RAIL CLUB OCEAN

Le Rail Club Océan existe depuis déjà 32 ans. Il est toujours dirigé de main de maître, depuis sa création, par Jacques POGET. Il est composé d'une vingtaine d'adhérents.

L'année 2017 a été marquée par différentes manifestations :

- Bourse d'échanges toutes collections
- Foire aux Géraniums de Saint -Just
- Différents forums d'associations à Saint Just , Bourcefranc , Marennes
- Expo à Gensac La Pallue
- Expo à Pont l'Abbé d'Arnoult

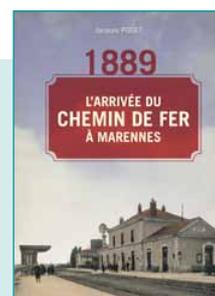
Nous préparons activement notre futur salon régional du modèle réduit, qui se déroulera les 21 et 22 avril 2018. Bon nombre d'exposants sont déjà inscrits. L'édition 2016 avait enregistré plus de 1000 visiteurs, et nous espérons toujours faire mieux.

Pour tous renseignements, s'adresser à Jacques Poget tel :
05 46 85 14 58

adresse email : railclubocean@sfr.fr

blog : railclubocean.canalblog.com

Vous pouvez vous procurer le livre « *L'arrivée du chemin de fer à Marennes* » à la bibliothèque de Saint-Just-Luzac, au centre Leclerc à Marennes ou à l'adresse de monsieur Jacques Poget (jac-linepoget@orange.fr).



ÉCOLE PRIMAIRE ERIC TABARLY

e-st-just-luzac@ac-poitiers.fr

05 46 85 61 34

Permanence direction (Mme Huguet) : tous les mardis.

En novembre 2017, 177 élèves répartis sur 7 classes ont fait la rentrée.

- PS/MS classe de Mme Valérie FRUGIER : 27 élèves
- MS/GS classe de Mme Aurélie BOUSTOUHAN : 27 élèves
- GS/CP classe de Mmes Emmanuelle GARNIER et Sabine ROCHE : 23 élèves
- CP/CE1 classe de Mme Christine POISSON : 24 élèves
- CE1/CE2 classe de M Vincent AMORY : 26 élèves

- CE2 classe de Mmes Sabine ROCHE et Marielle HUGUET : 25 élèves

- CM1/CM2 classe de M. Florian PUARD: 25 élèves

L'école a accueilli 2 nouveaux enseignants :

Mme Valérie FRUGIER et M. Florian PUARD.

Inscriptions rentrée 2018. Contactez dès le mois de janvier la mairie pour effectuer les démarches administratives d'inscription (vous munir de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile). La directrice vous recevra ensuite sur rendez-vous pour finaliser l'admission de l'enfant.

Au fil de l'année nos élèves ont travaillé pour parfaire leurs connaissances et savoir-faire, mais ils ont aussi vécu des moments inoubliables de partage, de découverte et de convivialité. Voici un florilège de moments marquants de l'année 2017.

Partageons avec toutes les générations les commémorations.

Pour le 11 novembre 2017, une quinzaine d'enfants de l'école a encore une fois apporté sa contribution à la cérémonie officielle : quelques poésies bien choisies, un chant de paix ... Nous en retiendrons quelques mots : « Que la paix est jolie ! J'espère qu'elle va continuer ! »



Partageons avec les habitants de la commune nos joies.

En ce début du mois de mars, un mercredi matin, le village s'est animé au passage du cortège joyeux, bruyant et coloré des élèves de l'école qui avaient rendez-vous à la MAS « Les Pastels » pour se débarrasser de M. Carnaval porteur de tous les maux de l'hiver passé ! Au programme : chants, confettis, bonbons, sourires, costumes et goûter...



Partageons l'aventure de marins

Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 suivent avec passion les aventures de 2 marins engagés dans la mini-transat reliant La Rochelle au Marin en Martinique via Les Canaries. Nous avons rencontré, une semaine avant le départ, Aurélien Poisson engagé dans la catégorie « prototype » et Gwendal Pibot engagé dans la catégorie « série ».



Nous voyageons virtuellement avec eux et peut-être que parmi nous se trouve l'un des prochains concurrents de cette épreuve. Pour le moment, nous nous appliquons lors de notre cycle voile et nous sillonnons le bassin de Marennes à bord de nos « optimist ». C'est notre mini-mini-transat à nous !



Découvrons notre marais et ses trésors



A deux pas de l'école, la nature nous offre une source intarissable de trésors. De la PS de maternelle au CM2, tout au long de l'année nous partons à leur recherche et leur observation. De retour en classe,

nos découvertes illustrent nos leçons (champignons, fruits d'automne), sont au cœur de jolies œuvres de Landart, constituent la matière d'une correspondance avec des écoliers de l'île d'Orléans au Québec...



Découvrons notre région

Toutes les classes sont parties en cours d'année, qui pour une journée, d'autres pour un séjour plus long à la découverte de sites remarquables de notre région. Les MS et GS se sont rendues aux carrières de Crazanne. Les CP/CE1 sont allés au Paléosite et au muséum d'Histoire Naturelle à La Rochelle, les PS au musée de l'île d'Oléron. Les CE2/CM1 et CM2 sont partis à la découverte de l'île d'Aix en vélo ! Que d'aventures !

Participons à des rencontres sportives

L'Usep et nos élèves c'est une aventure que nous vivons chaque année avec toujours autant de plaisir. Partir à vélo ou en bus pour rencontrer les élèves des communes voisines lors d'activités sportives est toujours un moment très attendu. Cette année, nous avons à nouveau accueilli nos voisins au Bois de la Garenne pour un cross.



D'ailleurs pour clore l'année scolaire 2016/2017, nous avons organisé un spectacle pour nos parents et amis sur le thème des Olympiades. Preuve que nous sommes de vrais sportifs ! L'association « Les Petites Canailles » a animé ce moment de convivialité avec sa tombola et sa buvette.

Les élèves et les enseignants remercient, par ce bulletin, toutes les personnes qui, par leur temps offert, leur patience, leur disponibilité font que ces moments partagés deviennent des souvenirs ineffaçables ...

URGENCES

• Médecins :

Docteur URANGA..... 05 46 85 13 63
Docteur HIRIBAREN..... 05 46 85 13 63
Docteur BEDU..... 05 46 85 13 63

• Pharmacie :

Pharmacie des Claires..... 05 46 85 13 04

• Cabinet Masseuseur - Kinésithérapeute :

Moïse DJITN..... 05 46 85 51 11
Jakub TAZ 07 82 11 83 73

• Infirmière :

Laetitia CAPPE..... 06 27 72 54 37

• SAMU..... 15

• Hôpital Local

9-11, Av/Maréchal Leclerc Marennes 05 46 85 01 38

• Gendarmerie..... 17

• Pompiers..... 18

• G.D.F. (Dépannage) 0 800 473 333

• E.D.F. (Dépannage)..... 09 726 750 17

• RESE 24H/24 (Urgences)..... 05 46 93 19 19

• RESE (Agence Dolus)..... 05 46 75 39 64

INFORMATIONS PRATIQUES

• Mairie

05 46 85 13 03

Fax : 05.46.85.53.72

mairie-stjust-luzac@wanadoo.fr

Lundi, vendredi : 9h00 - 12h30

Mercredi et jeudi : 9h00 - 12h30

et 16h00 - 18h30

Fermé le mardi et le samedi

toute la journée

Le site internet de la commune est en réhabilitation et actuellement indisponible. Le nouveau lien vous sera communiqué par voie de presse à partir de juin 2018.

• Ateliers Municipaux

05 46 85 77 13

• Bibliothèque

05 46 85 55 92

• Maison des Associations

05 46 75 07 42

• Groupe Scolaire «Eric Tabarly»

05 46 85 61 34

• Point Poste

05 16 84 13 42

• Communauté de Communes du Bassin de Marennes

05 46 85 98 41

• Trésorerie

05 46 85 14 15

• Taxi :

M. MARCHIVE Lionel

06 25 63 00 25

DÉCHETS MÉNAGERS

TRI SÉLECTIF (sacs jaunes uniquement)

Toute l'année : ramassage le jeudi matin (sortir les sacs le mercredi soir)

DÉCHETS VERTS

Le 1^{er} lundi du mois

Si le ramassage tombe un lundi férié, le ramassage est reporté au lundi suivant.

Déchets concernés :

Tonte de pelouse, petite taille de haies.

Les déchets doivent être identifiables et déposés dans des récipients ouverts.

Tous les autres encombrants doivent être emportés directement à la déchetterie LeBournet.

Tél : 05.46.85.41.37

RAMASSAGE ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage le mercredi matin (sortir les containers le mardi soir)

DÉCHETTERIES

• Le Bournet (Fermé le dimanche)

La déchetterie Le Bournet

située à la limite de Ma-

rennes et Saint-Just-Luzac

à proximité de l'aérodrome,

vous accueille **tous les jours**

sauf le dimanche pour y

déposer vos déchets.

Adresse :

Le Bournet

17320 Saint-Just-Luzac

Téléphone :

05.46.85.41.37

Ouverture :

Du 1^{er} novembre 2017

au 28 février 2018 :

- les lundi, mardi, jeudi,

vendredi et samedi :

9h à 12h et de 14h à 17h,

- le mercredi de 14h à 17h

Du 1^{er} mars au 31 octobre :

- les lundi, mardi, jeudi,

vendredi et samedi :

9h à 12h et de 14h à 18h,

- le mercredi de 14h à 18h

• La Madeleine

La déchetterie *La Madeleine*

est ouverte sur la commune

de Le Gua.

Adresse :

Route de La Madeleine

17600 Le Gua

Téléphone :

05.46.02.51.43

Ouverture :

Du 1^{er} novembre au 28

février

- les lundi, mardi, mercredi,

jeudi et vendredi :

de 14h à 17h,

- le samedi de 9h à 12h et

de 14h à 17h,

- fermé le dimanche.

Du 1^{er} mars au 31 octobre :

- les lundi, mardi, mercredi,

jeudi et vendredi :

de 14h à 18h,

- le samedi de 9h à 12h et

de 14h à 18h,

- fermé le dimanche.

• Les filières de traitement

utilisées pour les déchets

collectés en décharge et en

déchetterie sont :

- la Valorisation Matière (re-

cyclage) : métaux, journaux,

magazines, revues, carton,

verre, batteries, piles, huiles,

bois, plastiques, déchets

éléments électriques et

électroniques, déchets verts,

gravats, plaques de plâtre,

coquilles huitres et coquil-

lages

▶ SERVICES ADMINISTRATIFS

ÉQUIPEMENT

**Conseil Départemental
Direction des Infrastructures du
Département**
05 46 85 74 74
2, rue Fourgeaud, 17320 Marennes

LA MER

Quartiers des Affaires Maritimes
05 46 85 14 33
3, rue Maréchal Foch, 17320 Marennes

Service Social Pêches Maritimes
05 46 85 60 73
3, rue Maréchal Foch, 17320 Marennes

**Caisse Nationale des Allocations
Familiales de la Pêche Maritime**
05 46 85 46 76
3, rue Maréchal Foch, 17320 Marennes

POSTE

Point Poste Petit Saint Just Multiservices.
05 16 84 13 42
1 place Eugène Papin.
17320 Saint Just Luzac

SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES

Centre Médico Social Action Sociale
05 46 85 09 87
10, rue François Fresneau, 17320 Marennes

Santé à Domicile (SAD 17)
05 46 85 36 55
Rue du Docteur Roux, 17320 Marennes

Centre Médico Psycho Pédagogique
05 46 85 19 35
Rue du Docteur Roux, 17320 Marennes

Centre d'Aide Médico Psychologique
05 46 85 23 43
Rue du Docteur Roux, 17320 Marennes

**Centre d'Aide Médico Psychologique
pour l'Enfance (CAMPE)**
05 46 85 49 47
Place Chasseloup Laubat, 17320 Marennes

Aide Familiale à Domicile (AFAD 17)
05 46 85 31 38
1, rue Fradin, 17320 Marennes

**Direction Départementale de Protection
de la Population**
05 46 85 76 10
3 rue du Maréchal Foch, 17320 Marennes

CIAS du Bassin de Marennes
05 46 85 75 43

**Centre intercommunal d'action sociale
et service d'aide à domicile**
23, rue Dubois Meynardie
17320 Marennes

PERMANENCES SOCIALES

Caisse Primaire d'Assurances Maladie
23 bis, rue Dubois Meynardie
17320 Marennes. 3^{ème} vendredi du mois
de 14h à 16h (sur rendez-vous). 3646

Mutualité Sociale Agricole
1, rue Robert Etchebarne, 17320 Marennes
05 46 97 50 50
du lundi au vendredi de 9h à 12h15
et de 13h30 à 16h

Caisse d'Allocations Familiales
05 46 85 09 87

Centre Médico Social
10, rue Fourgeaud, 17320 Marennes
tous les jeudis - de 9h à 12h
05 46 85 09 87

**Maison des Initiatives et des Services
(MIS) 05 79 86 01 50**
22 – 24 rue Dubois-Meynardie
17320 Marennes

IMPÔTS - FINANCES

Centre des finances publiques
05 46 85 19 11
Recettes, Cadastre, Hypothèques
3, rue Robert Etchebarne, 17320 Marennes

Trésor Public - Trésorerie
05 46 85 14 15
3 rue Robert Etchebarne, 17320 Marennes

**Communauté de Communes du Bassin
de Marennes**
(collecte et redevance des ordures
ménagères)
10, rue Maréchal Foch, Marennes
05 46 85 98 41

▶ AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS

AGRICULTURE

Chambre d'Agriculture
05 46 50 45 00
2, avenue de Fétilly
17000 LA ROCHELLE

**Direction Départementale des Territoires
et de la Mer 05 46 39 65 30**
69 avenue de la Grande Conche
17200 ROYAN

PRÉFECTURE 05 46 27 43 00
38, rue de Réaumur
17000 LA ROCHELLE

SOUS-PRÉFECTURE
21, rue Jean Jaurès
17306 ROCHEFORT CEDEX
05 46 87 08 08

12 place Synode
17100 SAINTES
05 46 92 37 00

CULTURE - SPORTS - LOISIRS

**Direction Régionale de la Jeunesse, des
Sports et de la Cohésion Sociale**
05 46 35 25 30
Centre administratif Chasseloup Laubat
Avenue de la Porte
Dauphine - 17000 LA ROCHELLE

DÉFENSE - ANCIENS COMBATTANTS

Anciens Combattants Victimes de Guerre
05 46 41 74 44
Cité Administrative Place des Cordeliers
17000 LA ROCHELLE

INDUSTRIE - COMMERCE

**Chambre de Commerce et d'Industrie de
Rocheport et de Saintonge**
05 46 84 11 84
Corderie Royale - 17300 ROCHEFORT

TRAVAIL - EMPLOI

Pôle Emploi 3949
1 avenue Maurice Chupin
Parc des Fourriers
17308 ROCHEFORT CEDEX

**Direction Départementale du Travail et
de l'Emploi**
05 46 50 50 51
Avenue Porte Dauphine
17000 LA ROCHELLE

**Maison des Initiatives et des Services
(M.I.S.)**
05 79 86 01 50
22, rue Dubois-Meynardie
17320 MARENNES

Suite page suivante...

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2018

■ JANVIER

7 : 8h30 Tournoi Tennis de table au Temple.

19 : 18h00 Vœux de la CDC à la Salle des Fêtes.

21 : Galette des rois organisée par la FNACA à la Salle des Fêtes.

26 : 19h00 Vœux du Maire de Saint-Just-Luzac à la Salle des Fêtes.

27 : 14h00 Assemblée générale du Club des Anciens à la Salle des Associations.

27 : 17h00 Assemblée générale Les Joyeux Boulistes à la Salle des Associations.

27 : 20h00 Repas Les Joyeux Boulistes à la Salle des Fêtes.

28 : 18h00 Assemblée générale du Comité des Fêtes à la Salle des Fêtes.

■ FÉVRIER

3 : 14h00 Concours de belote organisé par l'AMMAC à la Salle des Fêtes.

18 : 8h30 Tournoi Tennis de table au Temple.

24 : 14h00 Concours de palets organisé par le Palet Vendéen de St-Just-Luzac au Temple.

■ MARS

4 : 14h00 Loto organisé par le Lions Club à La Tremblade.

10 : 14h00 Concours de belote organisé par le Lions Club à la Salle des Fêtes.

11 : 12h00 Repas des Aînés à la salle des fêtes

18 : 14h00 Concours de belote organisé par les Petites Canailles à la Salle des Fêtes.

■ AVRIL

7 : 14h00 Concours de belote organisé par le Club des Anciens à la Salle des Fêtes.

21 : 14h00 - 18h00 Salon du modèle réduit organisé par « Rail Club Océan » à Marennes.

22 : 9h00 - 18h00 Salon du modèle réduit organisé par « Rail Club Océan » à Marennes.

28 : 20h00 - 23h00 représentation théâtrale de la Comédie du Louvois à la Salle des Fêtes.

29 : 15h00 - Cérémonie au Pont de La Bergère .

■ MAI

26 et 27 : Exposition de peintures organisée par l'Atelier des Peintres à la Salle des Fêtes.

■ JUIN

1 : 21h00 Assemblée générale de l'ACCA à la Salle des Fêtes.

2 : 14h00 Concours de palets organisé par le Palet Vendéen de St-Just-Luzac Place Jean Hay ou au Temple.

3 : 12h00 Repas de Fête des mères organisé par le Club des Anciens à la Salle des Fêtes.

21 : Fête de la musique avec La Fraternelle Place Papin .

23 : 16h Clôture et démonstration de taekwondo à la Salle des Fêtes.

30 : 18h45 marche gourmande organisée par le Comité des Fêtes à la Salle des Fêtes.

30 : 14h à 19h kermesse des écoles organisée par les Petites Canailles dans la cour de l'école.

■ JUILLET

1 : 14h00 Loto Club des Anciens à Marennes.

13 : 20h00 Repas foot organisé par l'Etoile Sportive + feu d'artifice et bal organisés par la Mairie + Concert avec La Fraternelle au Stade.

14 : Concours de boules du groupement organisé par les Joyeux Boulistes au Stade.

28 : 20h00 Eclade de moules organisée par le Comité des Fêtes Place Jean Hay à Luzac.

■ AOÛT

18 : 20h00 Soirée entrecôtes organisée par le Comité des Fêtes Place Jean Hay à Luzac.

■ SEPTEMBRE

1 : 10h00 Concours de palet organisé par le Palet Vendéen de Luzac Place Jean Hay ou au temple.

8 : 14h30 Assemblée générale de la Gym Volontaire Mouvements pour tous à la Salle des associations.

■ OCTOBRE

14 : 15h00 Cérémonie au Pont de la Bergère .

31 : 17h00 Soirée Halloween organisée par le Comité des Fêtes à la Salle des fêtes .

■ NOVEMBRE

9 : 9h00 Troc plantes organisé par la Bibliothèque .

17 : 14h00 Concours de belote organisé par Rythme et Ambiance à la Salle des Fêtes.

24 : 17h00 Concert de la Sainte Cécile avec La Fraternelle à l'Eglise de St-Just-Luzac.

25 : 14h00 Concours de belote organisé par les Petites Canailles à la Salle des Fêtes.

■ DÉCEMBRE

2 : Repas fin d'année organisé par le Club des Anciens à la Salle des Fêtes.

22 : Concours de belote organisé par le Club des Anciens à la Salle des Fêtes.

NOS COMMERCES ET ARTISANS

■ SANTÉ

CABINET MEDICAL

30 rue de Stade - 05 45 85 13 63

PHARMACIE DES CLAIRES

ZA les 4 Moulins

05 46 85 13 04 / 06 43 80 32 24

pharmaciedesclaires@gmail.com

CABINET MASSEUR

KINESITHERAPEUTE

6 place Eugène Papin

05 46 85 51 11

CABINET INFIRMIER

MME CAPPE

6 place Eugène Papin

06 27 72 54 37

■ SOINS BEAUTÉ

BRIGITTE COIFFURE

Coiffure à domicile

07 82 05 70 81

DYNAMIK'COIFFURE

Coiffeuse - Visagiste

ZA les 4 Moulins- 06 59 35 68 40

HAIR DU TEMPS

Salon de Coiffure

ZA les 4 Moulins- 05 46 85 77 98

INSTANT MAGIQUE

Salon d'Esthétique

ZA les 4 Moulins - 05 46 85 45 07

ATELIER DOUCE HEURE

Par Jennifer et Dorothée

Coiffure et Esthétique

Place Eugène Papin

Tél. : 05 46 76 46 58

Jennifer : 06 32 45 05 90

Dorothée : 06 52 08 33 01

VIRGIN'COIF

Coiffure à domicile

06 69 67 00 70

■ ALIMENTATION

RESTAURATION

GOLF DOMINIQUE

Poissonnier - Les Touches

05 46 85 52 87

LE JARDIN DE BIÈRE

Vins et Spiritueux

Zone Artisanale - 05 46 85 48 71

LE PETIT ST-JUST

MULTISERVICE

Alim. Générale Tabac Relais Poste Presse

Place Eugène Papin

05 16 84 13 42

LE SAINT-JUST

Hôtel Restaurant

9 place Papin - 05 46 85 13 02

MAGUIER THIERRY

Boulangerie Pâtisserie

ZA les 4 Moulins - 05 46 85 13 65

NAUD PHILIPPE

Boucherie Charcuterie Traiteur

ZA les 4 Moulins - 05 46 85 53 60

REBEIX PATRICE

Boulangerie Pâtisserie

14 place Papin - 05 46 85 13 13

ROBIN FRÉDY

25 rue de la Forge - 06 26 75 20 18

Boucherie chevaline, veau, agneau sur

Rocheftort le jeudi et samedi, tous les

jours sur La Tremblade

et le samedi à Saujon

AUX DELICES DE SAINT-JUST

Epicerie - 39T rue du Stade

06 03 97 04 59

AU GENTIL CHARCUTIER

Traiteur - 4 rue du Temple

06 08 43 91 10

■ BÂTIMENT

TRAVAUX PUBLICS

ABM

SERRURERIE FERRONNERIE

D'ART ACIER INOX ALU

ZA les 4 Moulins - 05 46 95 87 69

ACCORD PARQUET

Spécialiste du Parquet - Menuiserie

ZA les 4 Moulins - 05 46 76 87 44

06 30 65 98 57

LAB AGENCEMENT

Cuisiniste - bainiste

ZA les 4 Moulins

05 46 85 59 92 - 06 42 03 12 08

ATLANTIQUE CHOLLET

Menuiserie Fermeture

14 bis place Papin - 05 46 76 70 19

CELLIER FRANÇOIS

Maçonnerie Tailleur de Pierre Enduits -

Taille de Pierre

ZA les 4 Moulins - 05 46 75 33 47

CHEVALIER SARL MC

Construction neuve et rénovation

14 Chemin des Douaniers

Les Touches

05 46 85 55 36 - 06 29 42 44 48

COTTEAU ANTHONY

Maçonnerie Placo Enduit

24 bis rue de la bergère

06 30 25 04 22

JKR PULSAT

Electricité - Electroménager

ZA les 4 Moulins - 05 46 85 31 91

GUERIN JACQUES SARL

Maçonnerie

7 bis rue de la Bergère - 05 46 85 40 04

GODILLOT THIERRY

Maçonnerie

7 ter rue de la Bergère - 05 46 85 53 21

GORICHON FRÉDÉRIC

Travaux Publics

La Petite Borderie - 05 46 85 68 20

ETA ROBERT PASCAL

Tonte-Broyage-Elagage

Chemin de Saint Agnant « Le Bournet »

05 46 36 12 49 - 06 12 64 57 81

JEAN CHRISTOPHE

Enduits de Façade - Isolation

25 rue des Géraniums

05 46 47 80 96 - 06 15 96 74 45

LABBE SARL

Ebénisterie Menuiserie

ZA les 4 Moulins - 05 46 85 19 25

LIMOGE JEAN PAUL

Peintre en Bâtiment

La Puisade - 06 98 16 97 50

MELINGE DOMINIQUE

Travaux Publics

Les Auneaux - 05 46 85 36 44

MOUSSIAU ALAIN

Pose et ramonage de cheminées - Placo

14 rue du Temple - 06 21 14 45 92

M.P.T.P - TERRASSEMENT

C.R.M.T NÉGOCE

Travaux publics - Démolition

Négoce matériels TP & Poids Lourds

Location - Réparations matériels TP

ZA Les 4 Moulins 05 46 08 33 89

06 74 98 78 72 - mptp.info@gmail.com

MAISONS NEAUD

Maçonnerie

Le Bournet - 05 46 85 05 25

OLIVIER CHABOUSSIE

Dessinateur Projeteur
Déclaration préalable de travaux
Permis de construire-Avant projet
Mauzac – 06 83 11 07 52
olivier.chaboussie@wanadoo.fr

POIRIER FRÉDÉRIC ET PASCALE

Peintre en bâtiment
32 rue Jean Gautier – Les Fontenelles
05 46 85 17 55

PRAUD MICHEL

Travaux Publics
ZA les 4 Moulins - 05 46 85 52 06

ROGER FREDDY

Bois au détail
14 route de la Puisade - 05 46 85 55 51

ROUYER ATLANTIQUE

Serrurerie Métallerie Construction
Métalliques
28 rue de la Résistance - 05 46 85 13 96

■ NATURE & JARDINS

DUBOIS ET DES JARDINS

Accessoires de Jardin
ZA les 4 Moulins - 05 46 75 67 79

GUIGNET CHRISTIAN

Maraîcher, Fleurs Plants
Moulin de Mauzac
05 46 76 06 91 - 09 65 10 41 61

LA MAISON VERTE

Fleurs Plants
22 Bis rue de la Bergère
05 46 47 44 31

LA PETITE SABLIERE GAEC

Fleurs Plants
Route des Pibles - La Petite Sablière
05 46 85 90 70

MINI-MOTORS

Réparation Vente Location Motoculture
Quad Cycle
ZA Les 4 Moulins - 06 03 60 67 42

RICHARD DIDIER

Entretien des jardins et espaces verts
12 rue de la Forge
05 46 85 02 24 - 06 67 26 10 03

■ LOISIRS

AEROCLUB ALBERT BARON

Fief du Bournet - 05 46 85 06 51

ARTISTE PEINTRE LOGAN

20 rue du Marais – Les Pibles
05 46 85 91 94

BV CYCLES

ZA les 4 Moulins – 05 46 36 40 38
bvcycles@bbox.fr

CROISIERE COTE DE BEAUTE

Promenade en mer
La Puisade - 06 72 00 95 75
www.promenade-en-mer.fr

LAGUNA LODGE

Résidence de vacances
27 rue de la Bergère - 05 46 85 01 02

PARAMOTEUR

POITOU-CHARENTES

Ecole de pilotage, Baptêmes, Matériels
06 22 18 04 85 - www.paramote.com/

SEQUOIA PARC

CAMPING

La Josephtrie - 05 46 85 55 55

■ SERVICES DIVERS

AUX CISEAUX CREATEURS

Créations,retouches sur mesures
10 rue du puits Bardin
06 25 00 03 23
auxciseauxcreateurs@sfr.fr

DAVY CROQUETTES

Alimentation, toilettage et accessoires
pour animaux
7 place Eugène Papin
06 74 15 12 26
veroniqdominiq@hotmail.fr

NATHALIE TOILETTAGE

A DOMICILE

Toilettage et taxi animalier
06 63 46 68 19

DEPUCELLE JEAN CLAUDE

Récupération de Métaux
46 rue Charles - 05 46 85 25 63

GARAGE DU ROND POINT

Vente et réparation
ZA les 4 Moulins - 05 46 85 90 98

GUTHON PATRICK

Pension Canine
Fief de Pépiron
05 46 47 80 79- 06 23 17 29 96

GREG

Education Canine
05 46 97 61 03

LAURENT NICOLLE

Broderie Cannelille Soie
10 rue du Stade
05 46 75 90 19 - 06 08 88 32 87

RAID INFO

Dépannage Assistance
Vente en Informatique
-Rue du Stade - 06 99 70 08 29

ROULIN

Dépannage
ZA les 4 Moulins - 05 46 85 24 62

TAXI DU BASSIN

Saint-Just-Luzac - 06 25 63 00 25

YVES DECOUP

Sérigraphie Signalétique Adhésive
ZA les 4 Moulins - 06 20 79 21 93

LES NOUVEAUX COMMERCES

AUX DÉLICES DE SAINT-JUST

Sylvie Etourneau, commerçante depuis plus de 20 ans sur Saint-Jean d'Angély a ouvert en 2017 « Les Délices de Saint-Just » qui se veut un commerce de proximité avec une large amplitude d'horaires.

Elle propose à la vente des fruits et légumes, des huîtres produits localement, un rayon bio, des produits régionaux, vins et fromages au rayon épicerie fine.

Elle marque les événements en proposant des produits s'y rapportant (Saint Valentin, Pâques, La Toussaint, Noël etc...).

Poussez la porte pour découvrir ce magasin de proximité, vous serez accueillis chaleureusement par Sylvie. Tél : 06 03 97 04 59



AU GENTIL CHARCUTIER

Charcutier traiteur depuis 26 ans il vous propose ses services dans la commune et les alentours de la façon suivante.

Il envoie toutes les 2 semaines une proposition avec des produits habituels et des nouveautés, (charcuterie, traiteur, boucherie) par SMS ou EMAILS. Il vous laisse le temps de réflexion de 2 ou 3 jours. Si commande il y a, il vient vous livrer chez vous ou vous allez chercher votre commande à son laboratoire en fin de semaine.

Alors n'hésitez pas à communiquer votre numéro de portable ou votre mail au 06.08.43.91.10 pour devenir un client de Lionel Rambut.

GAEC LE BOIS ROND

Exploitation agricole polyculture élevage

FR 17 351 1030 - Le Bois Rond - 17320 Saint-Just-Luzac

Tél 06 08 84 25 32

GAEC le Bois Rond, vente directe à la ferme, de volailles. Cette exploitation est située à St-Just-Luzac dans les marais de la Seudre. Les volailles arrivent à la ferme à l'âge de 1 mois. Elles sont élevées en plein air dans le marais et sont nourries à volonté avec un mélange de céréales et de lait de l'exploitation ; ce qui rend la viande plus moelleuse et de bonne qualité. Les commandes sont passées par téléphone à Myriam et sont à récupérer à la ferme du lundi au samedi.



C.R.M.T

C.R.M.T Négoce 05 46 08 33 89

Entreprise indépendante située dans la Zone Artisanale.

Elle propose :

- Travaux publics et maritimes (particuliers et collectivités)
- Location de matériel TP (particuliers et professionnels avec ou sans chauffeur)
- Achat – vente (camion, matériel TP).

NOS OSTREICULTEURS

GAEC BOUCHERIE Laurent Yves

Artouan

BOUYER Bruno

La Pauline - 05 46 85 45 50

BOYARD Philippe

Port Marceau - 05 46 85 13 88

CHAUVET Alexandre

Artouan - 05 46 85 26 41

DAUNAS Sébastien

La Fosse Bertine- 05 46 85 52 15

DELAGE Yannick

Nieulle-sur-Seudre – 06 81 66 18 25

DUZON Joel

La Fosse Bertine

DUZON Thierry et Patrick

Artouan - 05 46 85 03 65

FROMENTIN Jonathan

La Fosse Bertine - 05 46 85 54 01

FROMENTIN Christophe et Jean-Claud

La Fosse Bertine - 054362281

Les Huîtres GARNIER Didier

Artouan - 05 46 85 64 22

GARNIER Nicolas

Bourcefranc – 05 46 76 78 59

HERCOURT Yann et Robert

La Fosse Bertine - 05 46 85 52 64

HERVE David

La Pauline - 05 46 36 03 88

L'Océan de l'huître. LESTRAT Ludovic

Marennes – 06 18 43 79 69

PONTAC Mickael et Rodrigue

La Cayenne – 05 46 85 30 74

ROBERT Patrick

Nieul sur Seudre - 05 46 85 29 86

SATMAR

La Pauline - 05 46 85 30 11

SUIRE Jean-Pierre et Fille

La Pauline - 05 46 85 13 45

Etablissements TESSIER S.A.

Artouan - 05 46 85 13 11

TEXIER Jacky

Artouan- 05 46 85 53 11

VIOLLET EARL Sébastien et Fabrice

La Fosse Bertine - 05 46 85 16 04



NOS AGRICULTEURS ELEVEURS

GAEC Le BOISROND - DAUNAS YANICK ET MICKAEL

Lieu-dit « Bois-Rond » - 05 46 85 52 56

CHAGNEAUD Christophe GAEC

Lieu-dit « Chanteloup » - 05 46 85 12 85 - 09 79 72 31 78

MEREVE SARL

Chez Soud - 09 75 87 62 42 - 06 27 32 32 50

GAEC RENAUD LAURENT

61 rue des frères Gorichon - lieu-dit « Mauzac » - 05 46 85 52 16

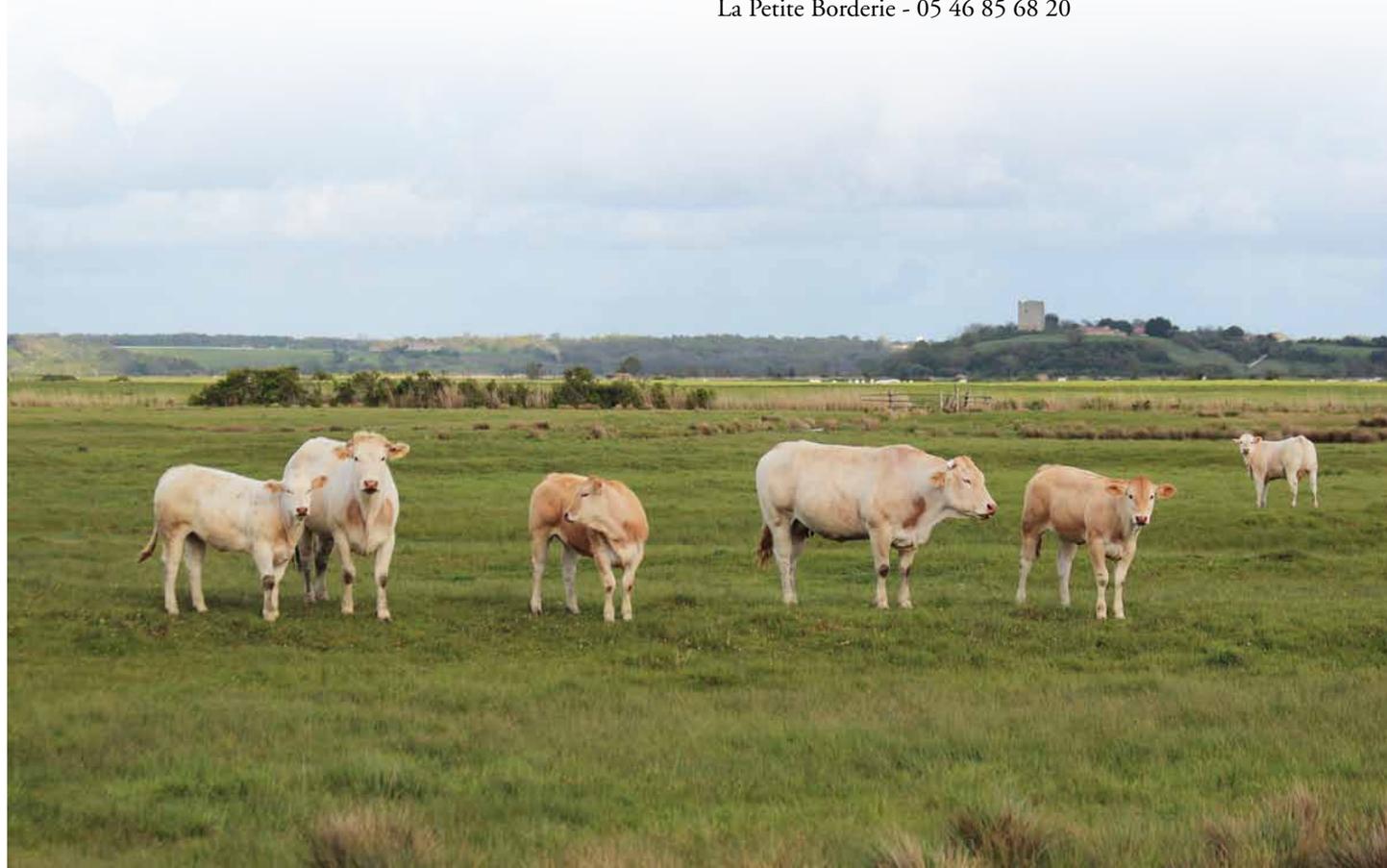
EARL DU MARAIS GATS

Polycultures - Elevage

10 rue du marais doux - Les Pibles – 05 46 85 32 56

GORICHON Frédéric

La Petite Borderie - 05 46 85 68 20



TAXI DU BASSIN

Commune de Stationnement Saint Just Luzac

Toutes distances - Malades assis

36 rue de la République
17320 Marennes

06 25 63 00 25
Saint Just Luzac 17320

Lionel MARCHIVE
taxi-du-bassin@orange.fr

ROGER FREDDY BOIS



DETAILS DE
BOIS DE
CHAUFFAGE
PIeux
PIQUETS BRUTS

14 Route de la puisade
17320 SAINT JUST LUZAC

05 46 85 55 51

06 62 61 33 75



Aux ciseaux créateurs

Créations - Retouches - Sur-mesures



Raphaëla vous accueille du lundi au vendredi.
10 rue du puits Bardin - Luzac - 17320 Saint Just Luzac
auxciseauxcreateurs@sfr.fr 06 25 00 03 23

L'Hair du Temps

Anne-Sophie

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 18h
le samedi de 9h à 17h
NON STOP

05 46 85 77 98

ZA Le Fief de Luzac
17320 Saint Just Luzac

MINI MOTORS
MOTOCULTURE

Réparation - Vente - Location
Entretien : Quad - Cycle - Scooter



ZA des 4 moulins
5 avenue des Vignes
17320 Saint-Just Luzac

Tél. 05 16 84 10 80
Port. 06 03 60 67 42

NOUVEAU
DÉPANNAGE À DOMICILE **BV CYCLES**

- Location - vente
- Réparations - conseils
- Vélo électrique
- Textiles - accessoires



ZA des 4 Moulins
17320 ST-JUST-LUZAC

Tél. : 05 46 36 40 38
bvcycles@bbox.fr



**Le Jardin
de Bière**

EURL

Particuliers - Associations - Professionnels

**Bières allemandes, vins,
champagnes, spiritueux,**

BAR LICENCE IV DÉGUSTATION SUR PLACE

GROS &
DÉTAIL

LOCATION DE TIREUSES
POUR BIÈRES PRESSION
(réserver à temps !)



Avenue des Vignes - 17320 ST-JUST-LUZAC

Tél : 05 46 85 48 71 lejardindebiere@wanadoo.fr

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

J P Peinture

Neuf - Rénovation
Ravalement - Rénovation
Revêtements sols et murs
Bandes de Placo



06 98 16 97 50

M. LIMOGE Jean-Paul
La Puisade - 17320 Saint-Just-Luzac

Location

E.Leclerc

Véhicules utilitaires
8, 11 et 20 m³



Rue de la république
MARENNES

TÉL : 05 46 85 11 44



Véhicules de tourisme
à partir de 4€ par jour.

E.Leclerc DRIVE

- Je fais mes courses en ligne aux prix de l'hyper.
- Tout est préparé et prêt en 2 heures.
- Je récupère mes courses quand j'ai envie.

www.leclercdrive.fr

ZAC de Feusse (derrière les pompiers)
MARENNES. Tél. 05 46 85 08 88

SARL MAGUIER La délicieuse Luzacaise

Boulangerie - Pâtisserie

Fabrique de galettes et gâteaux charentais (vente directe)



Vente en ligne dans toute la France sur :

www.lagaletteluzacaise.fr

ZA «Fief de Luzac» - 17320 Saint-Just Luzac

Tél/Fax : 05 46 85 13 85

sarlmaguier@wanadoo.fr

EURL FRANÇOIS CELLIER

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

Rénovation du Bâti Ancien

Taille de Pierre - Couvertures

Enduits & Badigeons à la chaux

Enduit isolant chanvre

Dallage, pavage...



Avenue des Vignes - Zone Artisanale

e-mail : francellier@aol.com

17320 St Just Luzac

Tél. 05 46 75 33 47 Port. 06 09 21 55 64

CONSTRUCTIONS METALLIQUES

ROUYER Atlantic



Le savoir fer

Construction métallique

Serrurerie - Ferronnerie

Sous-traitance

et maintenance industrielle

Route départementale 728 - 17320 ST-just-luzac

Tél : 05.46.85.13.96 - www.rouyer-atlantic.com

OCEAN 17

GAUTIER

05 46 85 36 27

ocean.17@live.fr

www.ocean-17.fr

6, avenue des Vignes - ZA Les 4 Moulins
17320 ST JUST-LUZAC

Vente mobil-homes & accessoires



Ebénisterie, Menuiserie
Charpente, Agencement

Fabrication volets

Bois, PVC

Vitrerie, Cloison sèche

**SARL
LABBÉ**

Z.A av. des Vignes - 17320 St-Just-Luzac

Tél. 05 46 85 19 25 - Port. 06 13 67 30 88

E-mail : sarl.labbe@gmail.com

Site : MENUISERIE-LABBE.FR